

2 septembre 2021

Fédération de Russie : Situation des combattants engagés dans les mouvements djihadistes au Moyen-Orient et des membres de leurs familles à leur retour en Fédération de Russie

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Table des matières	2
1. Présence des combattants du Caucase du Nord en Syrie et en Irak	4
1.1. Les combattants djihadistes	4
1.2. Les hommes de Ramzan KADYROV au Moyen-Orient	5
2. Le retour des combattants en Fédération de Russie	6
2.1. Situation judiciaire en Syrie et en Irak	6
2.1.1. Situation en Irak	6
2.1.2. Situation en Syrie.....	8
2.2. Situation judiciaire et sécuritaire en Fédération de Russie	8
2.2.1. Etat des lieux des retours	8
2.2.2. Cadre juridique applicable.....	10
2.2.3. Poursuites pénales	11
2.2.4. Commissions de réadaptation des anciens combattants à la vie civile	13
2.2.5. Répression extrajudiciaire	15
3. Le retour des familles de combattants en Fédération de Russie	15
3.1. Internement dans des « camps de déplacés » en Syrie et en Irak	16
3.2. Rapatriements de femmes et d'enfants organisés par les autorités	17
3.2.1. Organisation des rapatriements.....	17
3.2.2. Procédure de rapatriement.....	18
3.2.3. Réintégration dans la société russe.....	19
3.2.4. Poursuites pénales au Daghestan	20
Bibliographie	23

Résumé :

Des retours vers la Fédération de Russie de combattants partis rejoindre les territoires contrôlés par l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) et le Front al-Nosra en Syrie et en Irak ont été attestés dès 2013. La plupart d'entre eux semble être le fait d'hommes partis avant l'essor de l'OEI à l'été 2014 et déçus de leur expérience au Moyen-Orient, tandis que d'autres sont extradés depuis des Etats-tiers, la Russie ayant émis des mandats d'arrêt internationaux contre la plupart de ses quelque 5 000 citoyens ayant rejoint les groupes islamistes au Moyen-Orient. Aucune extradition n'est possible depuis l'Irak et la Syrie, où les hommes liés à l'OEI sont incarcérés parfois dès l'âge de 12 ans et, en Irak, déférés devant la justice où ils risquent la peine de mort à l'issue de procès expéditifs.

A leur retour en Fédération de Russie, les anciens combattants du Front al-Nosra et de l'OEI sont généralement accusés d'avoir suivi un entraînement à visée terroriste, infraction passible de la prison à vie, d'organisation ou de participation à une organisation terroriste sur le territoire d'un Etat étranger, passibles respectivement de la prison à vie et de 20 ans de réclusion, ou d'organisation ou de participation à une formation armée illégale, passibles de 15 ans de réclusion. Le Code pénal russe prévoit toutefois un abandon des poursuites lorsque l'accusé a volontairement déposé les armes et n'a pas commis d'autres crimes, disposition dont un certain nombre de combattants de retour tentent de se prévaloir. Des commissions de réadaptation des anciens combattants à la vie civile, fondées à l'origine

à l'intention des membres de l'insurrection locale du Caucase du Nord, ont été réactivées à cet effet ; peu actives et n'ayant aucun pouvoir de décision, elles sont toutefois peu suivies par la justice russe, qui a condamné à de lourdes peines de prison des personnes étant rentrées dans le cadre d'un accord avec ces commissions. En Tchétchénie, où aucune commission de réadaptation n'a été mise en place, les retours sont personnellement supervisés par le chef de la république Ramzan Kadyrov, qui exige des personnes de retour du Moyen-Orient qu'elles coopèrent avec les autorités pour être autorisés à se réintégrer dans la société. Malgré ses déclarations menaçantes à l'encontre de ses concitoyens partis au Moyen-Orient et les craintes exprimées par d'anciens combattants, aucun cas avéré d'exécution extrajudiciaire n'a été trouvé dans les sources publiques ; si quelques rares cas de « revenants » tués par les autorités ont été signalés dans la presse, tous avaient rejoint l'insurrection locale au Caucase du Nord après leur retour du Moyen-Orient.

Par ailleurs, les autorités fédérales russes organisent, depuis l'été 2017, le rapatriement de femmes et surtout d'enfants liés à l'OEI et détenus dans les camps de déplacés de Syrie et d'Irak. Initié et piloté à l'origine par Ramzan Kadyrov, le programme a fait l'objet de reportages dihyrambiques dans la presse russophone qui ne permettent pas d'avoir une idée claire de leur situation à leur retour en Fédération de Russie. Il semble toutefois que les enfants et leurs familles d'accueil, souvent leurs grands-parents, ne bénéficient d'aucune aide financière, psychologique ou scolaire pour les aider à s'intégrer à la société russe, dont ils ont été aliénés lors de leur séjour au Moyen-Orient. Quant aux quelques femmes autorisées à rentrer, leur traitement varie d'une république à une autre. Elles sont ainsi impliquées dans des actions de prévention de la radicalisation organisées par les autorités en Tchétchénie, mais poursuivies en justice et condamnées à des peines de réclusion au Daghestan.

Abstract :

Returns to the Russian Federation of fighters who joined the territories controlled by the Islamic State (ISIS) and Jabhat Al-Nusra in Syria and Iraq were documented as early as 2013. Most of them seem to be men who left before the rise of ISIS in the summer of 2014 and who were disappointed with their experience in the Middle East. Others have been extradited from third States, as Russia has issued international warrants against most of its 5,000 citizens who have joined Islamist groups in the Middle East. No extradition is possible from Iraq and Syria, where men linked to ISIS, sometimes as young as 12 years old, are detained and, in Iraq, brought to justice where they face the death penalty after hasty trials.

On their return to the Russian Federation, the former fighters of Jabhat al-Nusra and ISIS are generally accused of having undergone terrorist training, an offense punishable by life imprisonment; of organization or participation in a terrorist organization on the territory of a foreign State, punishable respectively by life imprisonment and 20 years imprisonment; or of organization or participation in illegal armed training, punishable by 15 years imprisonment. According to the Russian Criminal Code, however, the charges can be dropped if the accused has voluntarily laid down his weapons and has not committed any other crime. Commissions for the rehabilitation of former fighters to civilian life, originally established for members of the local North Caucasian insurgency, have been reactivated for this purpose. Not very active and with no decision-making power, they are rarely followed by the Russian justice, which condemned to heavy prison terms returnees who had found an agreement with these commissions. In Chechnya, where no rehabilitation commission has been set up, the head of the republic Ramzan Kadyrov personally controls the returns and allows the returnees to reintegrate into society if they cooperate with the authorities. Despite his threatening statements against citizens who have gone to the Middle East and the fears expressed by former fighters, no cases of extrajudicial killings have been found in public sources. While the media reported some cases of returnees killed by the authorities, all of them had joined the local insurgency in the North Caucasus after their return from the Middle East.

Since the summer of 2017, the Russian authorities have also organized the repatriation of women and especially children linked to ISIS and detained in camps for displaced persons in Syria and Iraq. However, it seems that the children and their foster families, often their grandparents, do not get any financial, psychological or educational assistance to help them integrate into Russian society. Moreover, the situation of the few women who were allowed to return varies from one republic to another. Whereas they are involved in actions to prevent radicalization organized by the authorities in Chechnya, they are prosecuted and sentenced to prison terms in Daghestan.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Présence des combattants du Caucase du Nord en Syrie et en Irak

1.1. Les combattants djihadistes

La présence de volontaires djihadistes originaires de la Fédération de Russie a été signalée en Syrie à **partir de l'été 2012, d'abord au sein du Front al-Nosra, branche syrienne du réseau Al-Qaïda, et de petits groupes indépendants, puis de l'Organisation de l'Etat islamique (OEI ou Daech)**¹. Dans les années qui ont suivi, la Russie est apparue comme l'un des principaux pays de provenance des recrues étrangères au sein de l'OEI en Irak et en Syrie². La plupart d'entre elles était originaire du Caucase du Nord³. Désignées du terme générique de « Tchétchènes » et bénéficiant du prestige des vétérans des guerres de Tchétchénie des années 1990 et 2000, elles étaient en fait originaires de plusieurs régions du Caucase russe, notamment du Daghestan, ainsi que de la Vallée de Pankissi en Géorgie et de la diaspora tchétchène et caucasienne post-soviétique. Toutes n'avaient pas participé aux conflits de Tchétchénie⁴. La première vague des recrues de Tchétchènes en 2011-2013 venait en grande partie de la diaspora européenne⁵.

Sur place, les divers groupes de combattants djihadistes originaires de Russie ou, plus largement, de l'ancienne Union soviétique, ont connu des tentatives d'unification mais ils sont restés divisés entre plusieurs fractions opérant dans le nord-ouest de la Syrie, sous divers commandements de « Tchétchènes » portant le surnom de « Al-Chichani », terme signifiant « le tchétchène » en arabe⁶. Parmi eux a notamment émergé la figure d'Abou Oumar Al-Chichani, de son vrai nom Tarkhan Batirachvili, originaire de la Vallée de Pankissi⁷.

Selon diverses sources, dans la perspective des Jeux olympiques d'hiver à Sotchi en 2014, afin de faire baisser les risques d'activités terroristes sur place, **les autorités russes ont poussé plusieurs milliers de citoyens russes musulmans radicalisés ou soupçonnés de radicalisation, originaires principalement du Caucase du Nord (Tchétchénie, Daghestan, Ingouchie et Kabardino-Balkarie), à quitter la Russie**, en les encourageant à gagner la Turquie, **d'où ils sont ensuite passés en Syrie et en Irak**⁸. Selon des analystes spécialistes du Caucase, l'exode de musulmans radicaux de Russie vers la Syrie et l'Irak, entre 2012 et 2017, a contribué à stabiliser la situation sécuritaire au Caucase du Nord, où de nombreux groupes armés étaient actifs au cours des vingt années précédentes⁹. Ce faisant, les autorités russes ont contribué à grossir les rangs de *Daech* de combattants russophones¹⁰.

Selon un communiqué publié en 2015 par le chef adjoint du Service fédéral de sécurité russe (*Federal'naja Sloujba bezopasnosti*, FSB) de l'époque, Evgueny Syssoev, plus de 7 000 résidents de Russie et d'autres anciennes républiques soviétiques avaient rejoint l'OEI en Syrie et en Irak¹¹. En décembre 2015, le ministère des Affaires étrangères russe et le FSB évoquaient la présence de plus de 2 800 citoyens russes (donc sans considérer ceux des autres anciennes républiques soviétiques) combattant en Syrie et en Irak¹². Selon l'analyste Anna Arutunyan du think tank américain *International Crisis Group* (ICG), qui se fonde sur des déclarations des autorités russes de 2016, les citoyens russes partis combattre du côté de *Daech* en Syrie et Irak étaient entre 3 500 et 5 000, voire plus¹³. Le nombre de 4 000 Tchétchènes ethniques a été aussi avancé par les autorités tchétchènes, mais il recouvrait également des membres des diasporas tchétchènes et non uniquement des citoyens russes¹⁴. En juin 2018, le journaliste et analyste canadien Neil Hauer chiffrait à 4 000 le nombre de citoyens russes qui étaient partis depuis début 2013 pour rallier l'OEI ou d'autres groupes djihadistes¹⁵. Un rapport de 2018

¹ Pour plus d'informations au sujet des combattants russophones présents en Syrie, cf. DIDR, Ofpra, 03/09/2018, p.3, [url](#)

² La Croix, 06/03/2019, [url](#) ; STURDEE Nick, VATCHAGAEV Mairbek, 26/10/2020, [url](#) ; BORCHTCHEVSKAÏA Anna, 2017, p.1., [url](#)

³ STURDEE Nick, VATCHAGAEV Mairbek, 26/10/2020, [url](#) ; BORCHTCHEVSKAÏA Anna, 2017, p.1., [url](#)

⁴ BORCHTCHEVSKAÏA Anna, 2017, p.1., [url](#) ; DIDR, Ofpra, 03/09/2018, p.3, [url](#)

⁵ BORCHTCHEVSKAÏA Anna, 2017, p.1., [url](#)

⁶ DIDR, Ofpra, 03/09/2018, p.3, [url](#) ; WEISS Caleb, Printemps 2017, pp. 16-18, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#)

⁷ Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#)

⁸ Foreign Policy, 20/06/2018, [url](#) ; STURDEE Nick, VATCHAGAEV Mairbek, 26/10/2020, [url](#) ; BORCHTCHEVSKAÏA Anna, 2017, p.1., [url](#) ; ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#) ; LAMPE Carl, 12/04/2019, [url](#)

⁹ STURDEE Nick, VATCHAGAEV Mairbek, 26/10/2020, [url](#)

¹⁰ Foreign Policy, 20/06/2018, [url](#) ; STURDEE Nick, VATCHAGAEV Mairbek, 26/10/2020, [url](#) ; BORCHTCHEVSKAÏA Anna, 2017, p.1., [url](#) ; ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#) ; LAMPE Carl, 12/04/2019, [url](#)

¹¹ ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#)

¹² Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#)

¹³ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#)

¹⁴ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#)

¹⁵ Foreign Policy, 20/06/2018, [url](#)

du Centre international pour l'étude de la radicalisation (ICSR) du King's College de Londres a indiqué de son côté que plus de 5 000 membres de *Daech* venaient de Russie, dont jusqu'à 1 000 membres féminins et 1 000 mineurs¹⁶.

Enfin, en octobre 2019, le directeur du FSB Aleksandr Bortnikov a affirmé, lors d'une réunion rassemblant les responsables des services spéciaux russes à Sotchi, qu'environ 5 500 ressortissants russes étaient partis rejoindre des organisations terroristes à l'étranger¹⁷.

Le 21 mai 2018, le site d'informations russe indépendant *Kavkazsky Ouzel* a publié une étude récapitulative détaillée sur les Caucasiens combattant dans les rangs de *Daech*, comprenant à la fois les djihadistes actifs dans le Caucase et ceux partis combattre en Irak ou en Syrie et permettant d'évaluer approximativement les provenances par territoires internes à la Fédération de Russie des flux de combattants djihadistes au Moyen-Orient¹⁸. Ainsi, *Kavkazsky Ouzel* relevait que :

- en juin 2015 le ministère des Affaires intérieures (*Ministerstvo vnutrennikh del, MVD*) de la république de Tchétchénie comptabilisait 405 personnes parties en Syrie à partir de ce territoire depuis 2013, chiffre réévalué à 600 en janvier 2017¹⁹ ;
- le 26 janvier 2017, le MVD de la république d'Ingouchie évaluait à environ 200 le nombre d'habitants de la république dans les rangs de l'OEI ;
- le 31 janvier 2017, le MVD de la république du Daghestan chiffrait à 1 200 le nombre de résidents de la république engagés dans l'OEI au Moyen-Orient²⁰ ;
- le 2 mai 2017, la direction du FSB de la république de Kabardino-Balakarie estimait à 183 les djihadistes originaires de cette république au Moyen-Orient²¹.

Le dossier de *Kavkazsky Ouzel* mentionne aussi la république de Karatchaïevo-Tcherkessie et la région d'Astrakhan comme autres territoires de la Fédération de Russie pourvoyeurs d'un nombre significatif de djihadistes engagés au Moyen-Orient²². En outre, de nombreux départs vers le Moyen-Orient ont été empêchés par les autorités russes. Ainsi, à titre d'exemple, le 28 juillet 2017, Sergueï Bachourine, chef de la Direction principale du ministère de l'Intérieur pour le district fédéral du Caucase du Nord, a annoncé que ses services avaient réussi, au cours des six premiers mois de l'année, à prévenir et empêcher le départ de 190 personnes qui prévoyaient de se rendre à l'étranger pour participer à des organisations terroristes internationales²³.

1.2. Les hommes de Ramzan KADYROV au Moyen-Orient

De leur côté, les autorités tchétchènes ont soutenu l'effort militaire russe en Syrie²⁴ engagé par Vladimir Poutine à partir de septembre 2015²⁵. Ainsi, après le début de l'engagement aérien russe en Syrie en soutien au régime du président syrien Bachar Al-Assad, le chef de la Tchétchénie Ramzan Kadyrov avait évoqué la nécessité d'engager des troupes terrestres de Tchétchénie pour combattre *Daech*²⁶. Mi-2016, il avait envoyé un bataillon de 400 à 500 hommes de la police militaire tchétchène à Alep, la plus grande unité militaire envoyée en Syrie depuis le Caucase du Nord, afin de maintenir une influence politique directe en Syrie²⁷. Ramzan Kadyrov a nié initialement avoir envoyé ces troupes terrestres avant de le reconnaître publiquement, puis cette unité est rentrée en Tchétchénie le 11 février 2018²⁸. Le responsable tchétchène a ensuite maintenu une présence en Syrie par le biais de ses émissaires, impliqués dans la distribution de l'aide humanitaire de la Fondation « Akhmad Kadyrov », notamment

¹⁶ LAMPE Carl, 12/04/2019, [url](#)

¹⁷ Gazeta.ru, 16/10/2019, [url](#)

¹⁸ Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#)

¹⁹ Kavkazsky Ouzel, 28/07/2017, [url](#)

²⁰ Le chiffre est également donné par : International Crisis Group, 05/07/2018, [url](#)

²¹ Kavkazsky Ouzel, 28/07/2017, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#)

²² Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#)

²³ Kavkazsky Ouzel, 28/07/2017, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#)

²⁴ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#)

²⁵ France 24 (avec AFP), 18/02/2019, [url](#) ; 24 Heures (avec AFP), 17/02/2019, [url](#)

²⁶ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#)

²⁷ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#) ; ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#)

²⁸ ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#)

au moyen de deux camions envoyés le 10 février 2018 dans la ville de Deir Ez-Zor qui avait été récemment libérée des forces de l'OEI²⁹, en novembre 2017³⁰.

En outre, selon un article du journaliste Marcin Mamon publié dans le magazine américain *Foreign Policy* en janvier 2018, **le chef de la Tchétchénie Ramzan Kadyrov a sciemment envoyé des agents en Syrie et en Irak pour y conduire des opérations d'espionnage, en infiltrant les rangs de l'OEI**³¹.

2. Le retour des combattants en Fédération de Russie

2.1. Situation judiciaire en Syrie et en Irak

Des retours individuels de citoyens russes ayant combattu au Moyen-Orient ont été attestés dès 2013. Certains d'entre eux, déçus de leur expérience au sein des différents groupes combattant en Syrie et en Irak, rentraient par leurs propres moyens, tandis que d'autres, recherchés au niveau international, étaient extradés depuis des pays tiers³²(cf. *infra*, partie 2.2). **La question des mesures à prendre à l'égard des combattants djihadistes étrangers présents au Moyen-Orient et de leur éventuel retour vers leur pays d'origine s'est toutefois posée de manière aiguë avec le reflux de l'OEI à la suite de la chute de ses bastions de Mossoul (Irak, juillet 2017) et de Raqqa (Syrie, octobre 2017) et la capture ou la reddition de milliers d'entre eux**³³.

2.1.1. Situation en Irak

Aucune information n'est disponible dans les sources publiques sur le nombre de combattants de citoyenneté russe ayant été capturés ou s'étant rendus aux forces irakiennes et kurdes. Nombre d'entre eux et des membres de leurs familles sont toutefois tombés aux mains des peshmergas, les gardes régionaux du Gouvernement régional du Kurdistan (GRK), qui ont ensuite **conduit les femmes et les enfants vers des camps de déplacés internes** situés dans les zones tenues par les forces fédérales irakiennes³⁴.

Les hommes et, selon certains témoignages recueillis par l'ONG internationale *Human Rights Watch* (HRW) en 2017³⁵, les garçons âgés de plus de 12 ans sont quant à eux restés aux mains des forces kurdes³⁶. Selon le journaliste Marcin Mamon, qui affirme se baser sur des informations fournies par un ancien dirigeant russophone de l'OEI, les combattants russes s'étant rendus aux peshmergas, « censés être détenus », ont été exécutés par balle³⁷. Cette allégation est étayée par un communiqué publié par HRW en février 2018, qui affirme **détenir des preuves que durant l'été 2017, les forces de sécurité du GRK, les *Asayish*, ont commis des exécutions de masse de combattants présumés de l'OEI, dont des étrangers**, dans la zone du réservoir du barrage de Mossoul. Des mineurs, certains âgés de 13 ans, pourraient avoir fait partie des victimes³⁸. De leur côté, les autorités kurdes d'Irak nient les accusations et ont soutenu, dans une réponse à HRW datée de février 2018, avoir condamné 1 100 combattants présumés de l'OEI à des peines de réclusion allant de trois ans à la perpétuité et en avoir acquitté 870³⁹. Aucune autre information n'a pu être trouvée dans les sources publiques concernant le sort des combattants étrangers au GRK.

Quelques combattants de citoyenneté russe ont été déférés devant la justice irakienne. Les autorités fédérales irakiennes ont en effet entrepris de juger les membres présumés de l'OEI, irakiens comme étrangers, en vertu d'une loi de lutte contre le terrorisme adoptée en 2005 et qui prévoit la peine de mort pour quiconque « commet, incite, projette, finance ou aide à la commission d'actes terroristes »,

²⁹ ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#)

³⁰ Huffington Post, 02/11/2017 [url](#)

³¹ Foreign Policy, 02/01/2018, [url](#)

³² Kavkazsky Ouzel, 12/12/2015, [url](#). Cf. par exemple le cas du Daghestanais Khabib KHABIBOV, extradé depuis la Bosnie-Herzégovine en août 2014 après un séjour en Syrie et condamné en 2015 à deux ans de réclusion pour financement du terrorisme : Kommersant, 13/08/2014, [url](#) et Fédération de Russie, Parquet du kraï de Stavropol, 14/05/2015, [url](#)

³³ Le Monde, 14/11/2017, [url](#) ; LAMPE Carl, 12/04/2019, [url](#)

³⁴ Zawya, 10/09/2017, [url](#) ; Human Rights Watch, 08/02/2018, [url](#)

³⁵ Human Rights Watch, 08/02/2018, [url](#)

³⁶ Zawya, 10/09/2017, [url](#)

³⁷ Foreign Policy, 02/01/2018, [url](#)

³⁸ Human Rights Watch, 08/02/2018, [url](#)

³⁹ Human Rights Watch, 05/02/2018, [url](#)

sans prise en compte de la situation personnelle de l'accusé⁴⁰. Elles sont toutefois vivement critiquées par l'Organisation des Nations unies (ONU) en raison du caractère expéditif et non-équitable des procès, qui ne durent généralement pas plus d'un quart d'heure et ne respectent pas les droits des accusés⁴¹.

En septembre 2017, **un citoyen russe capturé lors de la bataille de Mossoul, surnommé Abu Yasmina al-Russi, a ainsi été condamné à la mort par pendaison par le tribunal pénal central de Bagdad**⁴². Il s'agissait alors, selon l'hebdomadaire américain *Newsweek*, du premier ressortissant étranger condamné pour son appartenance à l'OEI⁴³. Au moins une autre condamnation à mort a été prononcée contre un citoyen russe en mai 2018⁴⁴. Il n'est toutefois pas certain que ces condamnations aient été exécutées : le président en exercice en Irak depuis 2017, Barham Salih, dont l'approbation est nécessaire pour mettre en œuvre les exécutions, s'est en effet exprimé contre la peine de mort⁴⁵.

En outre, **un certain nombre de femmes russes ont été condamnées à la réclusion à perpétuité en vertu de cette même législation**, dont une vingtaine en avril 2018⁴⁶. Lors d'une conférence de presse en août 2018, la médiatrice des droits humains auprès de la présidence russe, Tatiana Moskalkova, a affirmé avoir reçu une demande d'aide de la part d'un groupe d'une centaine de concitoyennes incarcérées en Irak, dont au moins une partie était condamnée à une peine de réclusion à la perpétuité⁴⁷. Enfin, à la date du 31 décembre 2018, **185 mineurs étrangers liés à l'OEI, dont certains âgés de 13 ou 14 ans, avaient été condamnés par les tribunaux irakiens** pour des accusations de terrorisme ou d'entrée illégale sur le territoire⁴⁸. Aucune information sur la présence parmi ces derniers de jeunes citoyens russes n'a toutefois pu être trouvée.

Par ailleurs, **en avril 2019, le gouvernement irakien a mis en place des tribunaux spécialisés visant à poursuivre les combattants étrangers capturés sur le territoire syrien par les Forces démocratiques syriennes (FDS)**, une coalition militaire composée essentiellement de Kurdes de Syrie et soutenue par les forces américaines. Selon la Haute-Commission irakienne pour les droits humains (*Iraqi High Commission for Human Rights, IHCHR*), 900 combattants étrangers accusés d'avoir rejoint l'OEI ont ainsi été extradés de la Syrie vers l'Irak début 2019 ; au mois d'août 2019, 794 d'entre eux avaient été condamnés à mort⁴⁹. Aucune information sur la présence éventuelle de citoyens russes parmi ces derniers n'a pu être trouvée dans les sources publiques.

En 1973, l'Union soviétique et l'Irak avaient signé un accord d'assistance juridique, qui a été reconnu comme étant toujours en vigueur par une décision du Tribunal d'arbitrage suprême de la Fédération de Russie en 1995⁵⁰. Si cet accord autorise l'extradition de criminels entre les deux pays, cette dernière ne peut toutefois avoir lieu si le crime a été commis sur le territoire de l'Etat auquel est adressée la demande ou si cet Etat a déjà engagé des poursuites, condamné ou acquitté l'accusé (article 26, parties 2 et 5)⁵¹. Ainsi, Tatiana Moskalkova a pu affirmer, lors de sa conférence de presse d'août 2018, qu'il « **n'existe aucun accord entre la Russie et l'Irak permettant le transfert [de condamnés] pour qu'ils purgent leur peine [en Russie] ultérieurement [à leur condamnation en Irak]** »⁵². En outre, les autorités fédérales russes ont exprimé à plusieurs reprises leur réticence à procéder au rapatriement des hommes adultes, considérés comme une menace à la sécurité du pays⁵³.

⁴⁰ The New York Times, 17/04/2018, [url](#) ; Vanguard, 09/02/2021, [url](#)

⁴¹ LAMPE Carl, 12/04/2019, [url](#) ; AP, 16/09/2017, [url](#)

⁴² AP, 16/09/2017, [url](#) ; Newsweek, 13/09/2017, [url](#)

⁴³ Newsweek, 13/09/2017, [url](#)

⁴⁴ Gazeta.ru, 02/04/2019, [url](#)

⁴⁵ Vanguard, 09/02/2021, [url](#)

⁴⁶ Gazeta.ru, 02/04/2019, [url](#) ; Radio Canada, 29/04/2018, [url](#)

⁴⁷ Rossia Segodnia, 21/08/2018, de 05:08 à 07:17, [url](#)

⁴⁸ Human Rights Watch, 06/03/2019, [url](#)

⁴⁹ Etats-Unis d'Amérique, Département d'Etat, 30/03/2021, [url](#)

⁵⁰ Fédération de Russie, Tribunal d'arbitrage suprême, 16/08/1995, [url](#)

⁵¹ Union soviétique, Présidium du Soviet suprême, 22/06/1973, [url](#)

⁵² Rossia Segodnia, 21/08/2018, de 05:08 à 07:17, [url](#)

⁵³ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#) ; The Moscow Times, 01/02/2019, [url](#) ; The Moscow Times, 14/11/2019, [url](#)

2.1.2. Situation en Syrie

A la date d'avril 2021, aucun détenu majeur n'a été transféré par les voies officielles de Syrie vers la Fédération de Russie, selon la chaîne de télévision russe *Perviy Kanal*⁵⁴. Les combattants étrangers, pour beaucoup capturés à la suite des chutes de Raqqa en octobre 2017 puis de Baghouz (province de Deir-ez-Zor) en mars 2019, sont en effet **majoritairement détenus sur le territoire contrôlé par l'Administration autonome kurde, non reconnue internationalement**⁵⁵.

Toutefois, selon des médias kurdes, en octobre 2017, le représentant spécial au Moyen-Orient du président russe Vladimir Poutine, Mikhaïl Bogdanov, et l'envoyé spécial au Moyen-Orient du chef de la république de Tchétchénie Ziyad Sabsabi, en visite en Syrie pour discuter du transfert de femmes et d'enfants de combattants de l'OEI, ont pris contact avec les autorités kurdes à Qamishli afin d'organiser le transfert vers la Russie de commandants et combattants de l'OEI d'origine tchétchène capturés par les Forces démocratiques syriennes (FDS) lors de la bataille de Raqqa. Il s'agirait en fait, toujours selon les médias kurdes, d'une **opération visant à rapatrier vers la Russie des agents tchétchènes infiltrés dans les rangs de l'OEI**⁵⁶ (cf. *supra*, partie 1.2.). Le ministère des Affaires étrangères russe a toutefois nié la présence de Mikhaïl Bogdanov à cette réunion⁵⁷. Aucune information ultérieure n'a permis d'étayer l'une ou l'autre version des faits.

Comme en Irak (cf. *supra*), **les femmes et les enfants ont été séparés des hommes**, les premiers étant envoyés dans des camps de personnes déplacées, notamment à Al-Hol et Roj, dans la province de Hassaké⁵⁸ (cf. *infra*, partie 3.1). Les hommes, présumés combattants, ont quant à eux été **incarcérés par l'Administration autonome kurde**. Selon *Perviy Kanal*, qui cite le cas d'un jeune citoyen russe, Islam Moujeïdinov, emprisonné avec son père lorsque ce dernier s'est rendu lors de l'assaut des forces kurdes sur Baghouz, les garçons sont détenus **à partir de l'âge de 16 ans**⁵⁹ ; un rapport du Conseil des droits de l'homme de l'ONU évoque quant à lui **des incarcérations dès l'âge de 12 ans**⁶⁰.

Selon le diplomate américain James F. Jeffrey, responsable du programme Moyen-Orient du *think tank The Wilson Center*, **aucune exécution de combattants de l'OEI par les FDS n'avait été signalée à la date de décembre 2020**⁶¹. Si la législation syrienne en matière de terrorisme prévoit également la peine de mort⁶², les tribunaux mis en place par les autorités kurdes de Syrie font preuve d'une approche plus indulgente et les condamnations vont de deux ou trois ans de réclusion, pour les membres de l'OEI n'ayant pas commis de crimes graves, à 20 ans de réclusion⁶³. **Les combattants étrangers sont toutefois exclus de ce dispositif** et les autorités kurdes ont affirmé refuser de les déférer devant leurs tribunaux tant que la communauté internationale n'acceptait pas leur proposition d'établissement d'un tribunal international pour juger des crimes de l'OEI, proposition qui n'a rencontré aucun écho dans les pays d'origine des combattants⁶⁴. Depuis 2019, **plusieurs centaines de combattants étrangers sans espoir de rapatriement dans leur pays d'origine ont été extradés par les autorités kurdes de Syrie vers l'Irak**, qui a accepté de déclarer ses tribunaux compétents contre une compensation financière⁶⁵ (cf. *supra*, partie 2.1.1.).

2.2. Situation judiciaire et sécuritaire en Fédération de Russie

2.2.1. Etat des lieux des retours

Le chiffre exact des combattants de l'OEI et d'autres groupes islamistes actifs en Syrie et en Irak de retour en Russie n'est pas connu. Cependant, le *think tank* américain *The Soufan Group*, basant ses calculs sur des déclarations prononcées par Vladimir Poutine en février 2017, avançait le chiffre de 400

⁵⁴ Perviy Kanal, 18/04/2021, [url](#)

⁵⁵ LAMPE Carl, 12/04/2019, [url](#) ; JEFFREY James F., 22/12/2020, [url](#) ; The Washington Post, 14/08/2019, [url](#)

⁵⁶ Foreign Policy, 02/01/2018, [url](#) ; Kavkaz.Realii, 11/11/2017, [url](#) ; Le Monde, 14/11/2017, [url](#)

⁵⁷ Le Monde, 14/11/2017, [url](#)

⁵⁸ Daraj (via le Courrier international), juillet 2021, [url](#)

⁵⁹ Perviy Kanal, 18/04/2021, [url](#)

⁶⁰ Organisation des Nations unies, Conseil des droits de l'homme, 11/03/2021, p. 16, [url](#)

⁶¹ JEFFREY James F., 22/12/2020, [url](#)

⁶² Perviy Kanal, 18/04/2021, [url](#)

⁶³ The Washington Post, 14/08/2019, [url](#)

⁶⁴ The Washington Post, 14/08/2019, [url](#) ; LAMPE Carl, 12/04/2019, [url](#)

⁶⁵ Etats-Unis d'Amérique, Département d'Etat, 30/03/2021, [url](#) ; The Guardian, 02/06/2019, [url](#)

retours⁶⁶, tandis qu'en octobre 2019, le directeur du FSB Aleksandr Bortnikov évoquait 337 retours⁶⁷. Quelques évaluations chiffrées ventilées par républiques du Caucase du Nord sont également disponibles : ainsi, 12 personnes originaires de Kabardino-Balkarie seraient rentrées dans leur république d'origine en février 2015⁶⁸, 50 Tchétchènes en novembre 2015⁶⁹, 10 Ingouches en janvier 2017⁷⁰ et 108 Daghestanais en mars 2018⁷¹.

Selon la chercheuse de l'Institut national de recherches sur l'économie mondiale et les relations internationales de Moscou Ekaterina Stepanova, **le taux de retour des combattants russes par rapport au nombre de départs pour le Moyen-Orient, évalué à 7,4% en décembre 2015⁷² et de 5,9 à 6% sur la période 2017-2019⁷³, était l'un des plus faibles d'Europe⁷⁴**. Il semble toutefois que ce taux varie fortement d'une région à l'autre, l'analyste d'ICG Varvara Pakhomenko évoquant en décembre 2015 le chiffre de 15% de retour dans « quelques régions du Caucase du Nord »⁷⁵.

Selon cette dernière, si certains de ces retours était des extraditions depuis des pays tiers, hors Syrie et Irak, **l'essentiel était le fait de personnes revenues par leurs propres moyens**, pour des raisons diverses⁷⁶. Elle soulignait alors que tous les retours n'étaient pas connus, constat partagé deux ans plus tard par des experts du *Centre for Research and Evidence on Security Threats* (CREST), basé à Lancaster au Royaume-Uni⁷⁷. Nombre de ces personnes seraient rentrées en Russie en transitant par la Turquie ou les pays du Caucase du Sud, selon le chercheur canadien Jean-François Ratelle⁷⁸.

En outre, selon Ekaterina Stepanova, **la plupart des combattants russes de retour avaient quitté le pays lors de la première vague de départs vers le Moyen-Orient, avant l'essor de l'OEI à l'été 2014**. Cette première vague était composée pour l'essentiel de Caucasiens du Nord ayant précédemment combattu dans les rangs de l'Emirat du Caucase et n'ayant pas tous rejoint l'OEI par la suite⁷⁹. En novembre 2017, Ekaterina Sokirianskaïa, directrice du Centre d'analyse et de prévention des conflits (en anglais *Conflict Analysis and Prevention Center, CAP*), affirmait quant à elle que les « revenants » se comptaient en premier lieu parmi les combattants partis récemment et rapidement déçus⁸⁰.

Par ailleurs, selon plusieurs sources, la plupart des combattants originaires du Caucase du Nord quittant par leurs propres moyens les zones de conflit du Moyen-Orient rejoindrait en priorité l'Europe plutôt que la Russie. **La plupart d'entre eux étaient en effet issus des diasporas installées en Europe⁸¹** ; en outre, ceux d'entre eux ayant quitté directement le Caucase du Nord **craindraient la dureté des poursuites judiciaires et du contrôle policier mis en œuvre en Fédération de Russie** (cf. *infra*)⁸².

Enfin, le CREST affirmait, dans une étude de novembre 2017, que **très peu de combattants se sont engagés dans l'insurrection au Caucase du Nord à leur retour en Russie**, les attaques commises sur le sol russe étant le fait d'insurgés n'ayant pas combattu au Moyen-Orient⁸³. Seuls dix cas de « revenants » rejoignant les rangs des formations armées illégales en Russie avaient été signalés à cette date ; six d'entre eux avaient été tués par les forces de sécurité et quatre arrêtés⁸⁴. Fin 2020, aucune personne de retour n'avait commis d'attentat en Russie, selon Ekaterina Stepanova⁸⁵.

⁶⁶ BARRETT Richard, octobre 2017, p. 10, [url](#)

⁶⁷ STEPANOVA E. A. , 2020, p. 126, [url](#) ; Gazeta.ru, 16/10/2019, [url](#)

⁶⁸ Kavkazsky Ouzel, 10/02/2015, [url](#) [2]

⁶⁹ Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#)

⁷⁰ Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#)

⁷¹ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#)

⁷² STEPANOVA E. A. , 2020, p. 127, [url](#)

⁷³ STEPANOVA E. A. , 2020, p. 144, [url](#)

⁷⁴ STEPANOVA E. A. , 2020, p. 126, [url](#)

⁷⁵ Kavkazsky Ouzel, 12/12/2015, [url](#)

⁷⁶ Kavkazsky Ouzel, 12/12/2015, [url](#)

⁷⁷ CREST, novembre 2017, p. 17, [url](#)

⁷⁸ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#)

⁷⁹ STEPANOVA E. A. , 2020, p. 127, [url](#)

⁸⁰ Al Jazeera, 01/11/2017, [url](#)

⁸¹ Hate Speech International, 2017, p.2, [url](#)

⁸² STEPANOVA E. A. , 2020, p. 126 et 128, [url](#)

⁸³ CREST, novembre 2017, p. 17, [url](#)

⁸⁴ CREST, novembre 2017, p. 17, [url](#)

⁸⁵ STEPANOVA E. A. , 2020, p. 129, [url](#)

2.2.2. Cadre juridique applicable

L'Organisation de l'Etat islamique et le Front al-Nosra ont été **reconnus comme organisations terroristes et interdites par une décision de la Cour suprême de la Fédération de Russie du 29 décembre 2014**⁸⁶. Depuis lors, selon les observateurs, les combattants revenant des théâtres de conflit du Moyen-Orient sont généralement inculpés de violation des articles 205.3, 205.5 et 208 partie 2 du Code pénal russe⁸⁷, ce dernier ayant été par ailleurs durci par une réforme législative adoptée par la Douma d'Etat⁸⁸ le 14 décembre 2017⁸⁹.

- **Article 205.3 : Suivi d'un entraînement dans le but de mener des activités terroristes**

Le fait de suivre un entraînement à mener des activités terroristes est passible d'une peine de réclusion à vie⁹⁰.

Par ailleurs, la responsabilité pénale d'une personne accusée en vertu de l'article 205.3 peut être levée si cette dernière :

- a informé les autorités avoir suivi un entraînement à des fins terroristes ;
- a coopéré à l'enquête et à l'identification des autres personnes ayant suivi, réalisé, organisé ou financé un tel entraînement et des lieux où il s'est déroulé ;
- n'a pas commis d'autres crimes⁹¹.

- **Article 205.5 : Organisation des activités d'une organisation terroriste et participation aux activités d'une telle organisation**

L'organisation des activités d'une organisation reconnue terroriste par la législation russe (article 205.5 partie 1) est également passible d'une peine de réclusion à vie. La participation aux activités d'une organisation terroriste (article 205.5 partie 2) est passible d'une peine de 20 ans de privation de liberté⁹².

Par ailleurs, la responsabilité pénale d'une personne accusée en vertu de l'article 205.5 peut être levée si cette dernière :

- a commis le crime prévu à l'article 205.5 pour la première fois ;
- a volontairement cessé ses activités au sein de l'organisation terroriste avant son éventuelle arrestation ou avant qu'une enquête ou des procédures judiciaires ne soient lancées à son encontre ;
- n'a pas commis d'autres crimes⁹³.

- **Article 208 : Organisation d'une formation armée illégale ou participation à cette dernière**

La partie 2 de l'article 208 concerne la « participation à une formation armée non prévue par la législation fédérale ainsi que la participation **sur le territoire d'un Etat étranger** à une formation armée non prévue par la législation de cet Etat à des fins contredisant les intérêts de la Fédération de Russie ». Elle est passible d'une peine de 15 ans de réclusion⁹⁴. Avant les amendements législatifs du 14 décembre 2017, elle était passible d'une peine de 10 ans de réclusion⁹⁵.

⁸⁶ TASS, 29/12/2014, [url](#)

⁸⁷ Kavkazsky Ouzel, 30/01/2017, [url](#) ; Argoumenty i Fakty, 18/02/2015, [url](#) ; TEPPEEV Alan, 2018, [url](#) ; Al Jazeera, 01/11/2017, [url](#) ; The Moscow Times, 30/05/2018, [url](#)

⁸⁸ Chambre basse du Parlement fédéral.

⁸⁹ Kavkazsky Ouzel, 13/03/2018, [url](#)

⁹⁰ Fédération de Russie, « Code pénal de la Fédération de Russie. Article 205.3 », version en vigueur en juillet 2021, [url](#)

⁹¹ Fédération de Russie, « Code pénal de la Fédération de Russie. Article 205.3 », version en vigueur en juillet 2021, [url](#)

⁹² Fédération de Russie, « Code pénal de la Fédération de Russie. Article 205.5 », version en vigueur en juillet 2021, [url](#)

⁹³ Fédération de Russie, « Code pénal de la Fédération de Russie. Article 205.5 », version en vigueur en juillet 2021, [url](#)

⁹⁴ Fédération de Russie, « Code pénal de la Fédération de Russie. Article 208 », version en vigueur en juillet 2021, [url](#)

⁹⁵ Kavkazsky Ouzel, 14/12/2017, [url](#)

Par ailleurs, la responsabilité pénale d'une personne accusée en vertu de l'article 208 peut être levée si cette dernière :

- a commis le crime prévu à l'article 208 pour la première fois ;
- a volontairement cessé ses activités au sein d'une formation armée illégale et déposé les armes ;
- n'a pas commis d'autres crimes⁹⁶.

2.2.3. Poursuites pénales

Les poursuites pénales et condamnations prononcées à l'encontre de combattants de retour du Moyen-Orient sont difficiles à quantifier, les chiffres fournis par les sources publiques confondant souvent personnes de retour et personnes encore présentes au Moyen-Orient⁹⁷, personnes condamnées en raison de leur participation à des activités insurrectionnelles au Caucase du Nord et à l'étranger⁹⁸ ou combattants originaires de l'ensemble de la Russie, uniquement du Caucase du Nord et de l'ensemble des pays du Caucase⁹⁹. Il en ressort toutefois que :

- en décembre 2015, 889 procédures pénales avaient été ouvertes contre des personnes combattant ou ayant combattu en Syrie et en Irak. Sur les 214 personnes alors rentrées en Fédération de Russie, selon les chiffres du FSB, 80 avaient été condamnées¹⁰⁰.
- en octobre 2019, des enquêtes avaient été ouvertes contre 4 000 des 5 000 personnes parties pour le Moyen-Orient. Sur les 337 combattants revenus en Russie, 224 avaient été condamnés et 32 se trouvaient en détention provisoire¹⁰¹.

En outre, **quelques cas d'abandon de procédures pénales étaient signalés**. Ainsi, en mars 2016, un représentant du parquet de Tcheliabinsk (Sibérie occidentale) informait le média en ligne indépendant *Meduza* de la levée des accusations portées contre un ancien combattant rentré via le Kazakhstan et ayant demandé sa réintégration en Russie¹⁰².

Quelques chiffres relatifs aux poursuites engagées dans les républiques du Caucase du Nord sont également disponibles :

- en septembre 2017, 607 personnes originaires de Tchétchénie faisaient l'objet d'un mandat d'arrêt international et 644 affaires pénales avaient été ouvertes depuis l'automne 2013 contre des personnes combattant ou ayant combattu au Moyen-Orient, qu'elles soient rentrées en Tchétchénie ou soient toujours présentes sur les territoires syrien et irakien¹⁰³ ;
- en janvier 2017, 118 personnes originaires d'Ingouchie faisaient l'objet de poursuites pénales en vertu des articles 205.3, 205.5 et 208 partie 2 du Code pénal¹⁰⁴. Un an plus tard, en janvier 2018, le chef de la république ingouche Iounous-Bek Evkourov confirmait que les anciens combattants de l'OEI ne seraient pas poursuivis si leur implication dans des crimes n'était pas établie par la justice. A cette date, cinq « revenants » ingouches avaient été réintégrés à la vie civile¹⁰⁵ (cf. *infra*, partie 2.2.5) ;
- en mars 2018, 86 des 108 Daghestanais de retour en Fédération de Russie étaient sous le coup d'une enquête pénale¹⁰⁶ ;
- en février 2015, 28 personnes originaires de Kabardino-Balkarie, dont la plupart se trouvait encore au Moyen-Orient, faisaient l'objet d'une procédure judiciaire. Sur les 12 personnes de

⁹⁶ Fédération de Russie, « Code pénal de la Fédération de Russie. Article 208 », version en vigueur en juillet 2021, [url](#)

⁹⁷ Cf. par exemple Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#)

⁹⁸ Cf. par exemple Al Jazeera, 01/11/2017, [url](#)

⁹⁹ Cf. par exemple Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#)

¹⁰⁰ Sloujba Novostei Tsentralnoi Azii, 25/12/2015, [url](#)

¹⁰¹ Gazeta.ru, 16/10/2019, [url](#)

¹⁰² Meduza, 28/03/2016, [url](#)

¹⁰³ Kavkazsky Ouzel, 23/09/2017, [url](#)

¹⁰⁴ Kavkazsky Ouzel, 21/05/2018, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 30/01/2017, [url](#)

¹⁰⁵ ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#)

¹⁰⁶ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#)

retour, 3 avaient été arrêtées et 3 « neutralisées », tandis que les autres étaient recherchées par les autorités, selon le représentant du FSB pour la république¹⁰⁷.

- **Exemples de procédures pénales**

Quelques cas de procédures pénales engagées contre d'anciens combattants des groupes armés présents en Syrie et en Irak ont été signalés dans les médias russophones ou anglophones. La liste qui suit ne se veut pas exhaustive.

Le 1^{er} septembre 2016, le tribunal du district de Vedeno (république de Tchétchénie) condamnait Ioussoup Miziev à une **peine de 3 ans et 6 mois de réclusion dans une colonie pénitentiaire à régime général** pour violation de l'article 208 partie 2 du Code pénal. Le jeune homme, dont le frère Djabrail avait été tué en Syrie en 2014, avait lui-même rejoint ce pays, où il avait participé durant quelques mois aux combats contre les troupes gouvernementales syriennes, au sein d'un groupe qui n'est pas nommé dans les sources publiques. Il était ensuite rentré en Russie, où il avait été arrêté¹⁰⁸.

Le 16 octobre 2016, Rakhman Bagbekov, originaire du *krai* de Stavropol, était condamné à **15 ans de réclusion dans une colonie à régime sévère** pour violation de l'article 205.3 du Code pénal. En janvier 2015, selon les enquêteurs, il était parti étudier en Egypte, où il avait été recruté par l'OEI. Envoyé en Syrie, il y avait suivi un entraînement au maniement des mines durant un mois. En mars 2016, il était rentré en Russie, où il avait été arrêté¹⁰⁹.

Interviewé par le journal russe *Argoumenty i Fakty* alors qu'il était en détention provisoire, il a affirmé avoir compris, après un mois passé au camp d'entraînement, « qu'il n'y avait pas de religion là-bas, qu'on nous utilise juste, nous sommes pour eux de la chair à canon ». Des agents de l'administration locale ont quant à eux regretté que le jeune homme ne se soit pas adressé à la commission de réadaptation des personnes renonçant aux activités terroristes et extrémistes, dirigée par le gouverneur du *krai* (sur les commissions de réadaptation, cf. *infra*, partie 2.2.4.), car, « si Rakhman n'avait pas caché qu'il avait suivi une préparation chez les combattants », « il aurait reçu une lettre et serait rentré en Russie » et « aurait pu éviter une accusation et une condamnation aussi sévères »¹¹⁰.

En avril 2019, Denis Khissamov, ancien militaire au sein de l'état-major général du ministère de la Défense de la Fédération de Russie, était condamné par le tribunal militaire du District du sud de Rostov-sur-le-Don à **19 ans de réclusion dans une colonie pénitentiaire à régime sévère** pour violation des articles 205.3 et 205.5 partie 2 du Code pénal. Alors qu'il combattait en Syrie au sein de la cellule *Muhadjirin Kavkaz* de l'OEI, il avait participé à dix opérations armées de l'organisation terroriste et, lors de son procès, a avoué avoir personnellement tué quatre personnes¹¹¹. Arrêté alors qu'il séjournait en Turquie avec un faux passeport tadjik, il avait été extradé par la Turquie vers le Tadjikistan puis, en novembre 2017, de ce pays vers la Fédération de Russie¹¹².

Le 18 mars 2020, Biïssoltan Djamalov, originaire du Daghestan, était condamné à **12 ans de réclusion** par le tribunal militaire de Rostov-sur-le-Don pour violation des articles article 205.5 partie 2 et 208 partie 2. Il avait combattu dans la région d'Idlib en Syrie dans les rangs du Front al-Nosra à partir d'octobre 2016, au sein duquel il avait rejoint en 2017 un groupe composé essentiellement de Caucasiens du Nord, le *Jaïsh al-Muhadjirin wa al-Ansar* (JMA)¹¹³. Il avait été arrêté le 25 avril 2019 à l'aéroport de Makhatchkala, alors qu'il venait d'être expulsé de Turquie¹¹⁴.

¹⁰⁷ Kavkazsky Ouzel, 10/02/2015, [url](#) [2]

¹⁰⁸ Kavkazskiy Ouzel, 02/09/2016, [url](#); Grozny Inform, 02/09/2016, [url](#)

¹⁰⁹ Argoumenty i Fakty Stavropol, 26/04/2017, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 26/10/2016, [url](#)

¹¹⁰ Argoumenty i Fakty Stavropol, 26/04/2017, [url](#)

¹¹¹ Nastoïchtchee Vremia, 02/04/2019, [url](#) ; Gazeta.ru, 02/04/2019, [url](#)

¹¹² Radio Ozodi, 20/11/2017, [url](#)

¹¹³ Interfax, 18/03/2020, [url](#) ; The Jamestown Foundation, 25/03/2020, [url](#). Sur le Jaïsh al-Muhadjirin wa al-Ansar, cf. DIDR, 03/09/2018, [url](#)

¹¹⁴ The Jamestown Foundation, 25/03/2020, [url](#)

Le 9 juillet 2020, Gamid Touchaev, originaire de Khassaviourt au Daghestan, était condamné à une peine de **12 ans de réclusion en colonie pénitentiaire à régime sévère** par le tribunal militaire de Rostov-sur-le-Don. Membre du JMA à Idlib (Syrie), où il était arrivé en septembre 2017, il avait pour charge de garder, muni d'une arme automatique, le territoire sous contrôle de l'organisation et avait participé aux combats contre les troupes gouvernementales syriennes. Arrêté à son retour en Russie le 9 octobre 2018, il était inculpé de violation des articles 205.5 partie 2 et 208 partie 2 du Code pénal. Lors de son procès, il a nié toute culpabilité¹¹⁵.

2.2.4. Commissions de réadaptation des anciens combattants à la vie civile

Selon la chercheuse Ekaterina Stepanova, la question de la réhabilitation et de la réintégration à la vie civile des anciens combattants des groupes extrémistes au Moyen-Orient suscite peu l'intérêt des autorités fédérales russes¹¹⁶. Toutefois, **si aucune politique nationale d'ensemble n'a été développée à ce sujet¹¹⁷, plusieurs républiques du Caucase du Nord ont mis en place des commissions de réadaptation des anciens combattants à la vie civile** (en russe *komissii po okazaniou sodeïstvia v adaptatsii k mirnoi jizni*), conçues à l'origine à l'intention des membres repentis des insurrections locales¹¹⁸.

La première commission de réadaptation a été instaurée en 2010 au Daghestan, alors en proie à une intense activité insurrectionnelle¹¹⁹. La commission, présidée par l'adjoint au chef de la république Magomedsalam Magomedov et composée de 14 membres représentant les ministères en charge des nationalités et des religions, la police et la justice et les institutions religieuses, devait apporter une réponse moins répressive et plus nuancée aux violences qui secouaient alors la république¹²⁰. **Des institutions similaires avaient ensuite été ouvertes dans presque tous les districts du Daghestan¹²¹, puis dans quelques républiques voisines** (Ingouchie en 2011¹²², Kabardino-Balkarie et Karatchaïevo-Tcherkessie en 2012¹²³). Fermées en 2013 à l'approche des Jeux olympiques de Sotchi, les autorités fédérales et républicaines privilégiant alors une politique plus répressive (cf. *supra*, partie 1), elles ont été rouvertes à partir de 2016¹²⁴.

Habilitées à examiner les demandes des anciens combattants souhaitant bénéficier d'un aménagement de peine ou d'un abandon des poursuites pénales en échange de leur reddition volontaire, voire de leur coopération avec les autorités (cf. *supra*, partie 2.2.2.)¹²⁵, **les commissions de réadaptation ne jouent toutefois qu'un rôle de conseil et de facilitation et ne jouissent d'aucune autorité judiciaire¹²⁶**. Elles proposent également un **accompagnement juridique et social** aux anciens combattants : aide à la résolution des problèmes de logement et d'emploi, conseil en matière juridique et médical, voire relocalisation des anciens insurgés et de leurs familles lorsque cela s'avère nécessaire¹²⁷.

Lors de la première phase de son existence, entre 2010 et 2013, la **commission daghestanaise de réadaptation** a accompagné le retour à la vie civile de 35 anciens combattants sur les 44 s'étant adressés à elle ; selon les représentants de la république, aucun de ces derniers n'a repris les armes par la suite¹²⁸. Si cette première commission a été critiquée par la société civile locale comme un « exercice de relations publiques », les anciens insurgés étant contraints de se repentir publiquement et d'afficher devant les caméras de télévision leur volonté de coopérer avec les autorités¹²⁹, les travaux des commissions locales actuelles ne sont quant à eux ni publics ni transparents, ce qui ne permet d'en

¹¹⁵ Kavkazskiy Ouzel, 09/07/2020, [url](#) ; Regnum, 09/07/2020, [url](#)

¹¹⁶ STEPANOVA E. A. , 2020, p. 156, [url](#)

¹¹⁷ France 24 (avec AFP), 18/02/2019, [url](#)

¹¹⁸ STEPANOVA E. A. , 2020, p. 153, [url](#)

¹¹⁹ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#) ; International Crisis Group, 05/07/2018, [url](#) ; STEPANOVA E. A. , 2020, p. 154, [url](#)

¹²⁰ International Crisis Group, 19/10/2012, p.34, [url](#) ; International Crisis Group, 05/07/2018, [url](#)

¹²¹ International Crisis Group, 19/10/2012, p.34, [url](#)

¹²² STEPANOVA E. A. , 2020, p. 154, [url](#)

¹²³ International Crisis Group, 19/10/2012, p.35, [url](#)

¹²⁴ International Crisis Group, 05/07/2018, [url](#)

¹²⁵ International Crisis Group, 19/10/2012, p.34, note 171, [url](#) ; STEPANOVA E. A. , 2020, p. 154, [url](#)

¹²⁶ International Crisis Group, 05/07/2018, [url](#) ; International Crisis Group, 19/10/2012, p.34, [url](#)

¹²⁷ International Crisis Group, 05/07/2018, [url](#) ; International Crisis Group, 19/10/2012, p.34, [url](#)

¹²⁸ International Crisis Group, 05/07/2018, [url](#)

¹²⁹ International Crisis Group, 19/10/2012, p.35, [url](#)

évaluer ni le contenu, ni l'efficacité¹³⁰. Toutefois, un représentant d'une commission locale mise en place à Izberbach, au sud de Makhatchkala, a affirmé en juillet 2020 au site d'informations indépendant *MBKh Media* que, depuis la création de la commission en 2010, « personne n'est venu [à nous] volontairement depuis la forêt¹³¹ ou la Syrie »¹³².

En **Ingouchie**, où les travaux de la commission étaient moins publics que ceux de son équivalent daghestanais, 15 combattants avaient pu être réintégrés à la vie civile entre 2010 et 2011¹³³. En janvier 2017, le président du Conseil de sécurité de la république affirmait que trois personnes de retour de Syrie étaient en cours de réadaptation à la vie civile¹³⁴. Toutefois, depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau chef de la république Makhmoud Ali Kalimatov en 2019, les activités de la commission ont cessé¹³⁵.

Aucune commission de réadaptation n'a jamais existé en Tchétchénie¹³⁶, où le chef de la république, Ramzan Kadyrov, contrôle personnellement chaque cas individuel¹³⁷. Ce dernier a publiquement affirmé, en octobre et novembre 2015, que **la cinquantaine de combattants alors revenus du Moyen-Orient « vivaient dans la république et aidaient les services spéciaux » à « participer à la lutte antiterroriste »**¹³⁸. Il semble que Kheda Saratova, membre du conseil des droits humains de la république de Tchétchénie, jouait, jusqu'à son décès en mars 2021¹³⁹, un rôle central non seulement dans le rapatriement vers la Russie des femmes et des enfants de combattants (cf. *infra*, partie 3.2.), mais également des combattants eux-mêmes et de leur réhabilitation, possibles en échange d'une coopération avec les autorités¹⁴⁰. Les tentatives de réintégration d'adultes de sexe masculin après leur retour en Tchétchénie sont cependant qualifiées de « limitées » par le *think tank* International Crisis Group¹⁴¹.

- **Cas médiatisés de combattants ayant demandé à être réhabilités**

Quelques rares cas de combattants de retour du Moyen-Orient ayant adressé aux autorités de leur république d'origine une demande de réintégration à la vie civile ont été signalés dans les médias. La liste qui suit ne se veut ni exhaustive ni même représentative.

Le cas le plus médiatisé est celui de **Saïd Majaev**, un Tchétchène qui, en juillet 2013, était parti rejoindre les rangs du JMA dans la région d'Alep en Syrie. Début 2014, il a profité d'une blessure pour partir pour la Turquie, puis est rentré en Tchétchénie en mai 2014¹⁴². Le 12 juin 2014, il s'est rendu volontairement aux autorités et, en novembre de la même année, a été condamné par un tribunal de Grozny à une peine de deux ans de réclusion en vertu de l'article 208 partie 2 du Code pénal. En février 2015, la Cour suprême de la république de Tchétchénie, prenant en compte sa reddition volontaire, a réduit sa peine aux huit mois qu'il avait déjà passés en détention provisoire. **Après sa libération, il a accepté de participer aux actions de prévention de la radicalisation auprès des jeunes mises en place par Kheda Saratova et les autorités tchétchènes**¹⁴³.

Islam Gougov, originaire de Baksan, en Kabardino-Balkarie, a rejoint les rangs du JMA en Syrie en 2014, alors qu'il était âgé de 19 ans. Cuisinier et chauffeur au sein du groupe, il s'est rendu compte, quelques mois plus tard, qu'il avait commis une erreur et, en mai 2015, est parti pour la Turquie. Le jeune homme étant inculpé en Fédération de Russie de violation de l'article 208 partie 2, son père s'est adressé à la commission de réadaptation de Kabardino-Balkarie, « l'une des plus actives », selon *MBKh*

¹³⁰ International Crisis Group, 05/07/2018, [url](#)

¹³¹ Terme utilisé au Caucase du Nord pour désigner l'insurrection locale, équivalent à celui de « maquis » en France.

¹³² MBKh Media, 02/07/2020, [url](#)

¹³³ International Crisis Group, 19/10/2012, p.35, [url](#)

¹³⁴ Kavkazsky Ouzel, 30/01/2017, [url](#)

¹³⁵ MBKh Media, 02/07/2020, [url](#)

¹³⁶ MBKh Media, 02/07/2020, [url](#)

¹³⁷ ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#)

¹³⁸ Kavkazsky Ouzel, 22/11/2015, [url](#)

¹³⁹ Meduza, 07/03/2021, [url](#)

¹⁴⁰ MBKh Media, 02/07/2020, [url](#)

¹⁴¹ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#)

¹⁴² Meduza, 18/08/2015, [url](#)

¹⁴³ Kavkazskii Ouzel, 21/02/2015, [url](#) ; Meduza, 18/08/2015, [url](#)

*Media*¹⁴⁴, ainsi qu'au ministre de la république pour la prévention de l'extrémisme Zelim Kachirokov, à l'administration de Baksan et à la direction locale du FSB afin de les informer que son fils était prêt à se rendre volontairement aux autorités en échange d'un aménagement de peine. Arrêté à son retour à Naltchik en mars 2016, Islam Gougov a été condamné dans un premier temps à une peine de 3 ans de réclusion dans une colonie à régime général, puis **acquitté en appel**¹⁴⁵.

Toutefois, en février 2017, **en violation de l'accord conclu entre les autorités et le jeune homme et ses proches**, Islam Gougov est inculpé de violation des articles 205.3 et 205.5 partie 2 du Code pénal. En octobre 2018, il est condamné à une peine de **16 ans de réclusion dans une colonie pénitentiaire à régime sévère**, verdict qui est confirmé en appel en février 2019. Ses avocats ont déposé une requête auprès de la Cour européenne des droits de l'homme en août 2019 pour violation de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme (droit à un procès équitable) et de l'article 4 du protocole n°7 (droit à ne pas être jugé ou puni deux fois pour les mêmes faits)¹⁴⁶.

2.2.5. Répression extrajudiciaire

Peu d'informations sur le recours à des méthodes de répression extrajudiciaire en Fédération de Russie en général et dans les républiques du Caucase du Nord en particulier sont disponibles dans les sources publiques.

Plusieurs sources expriment les craintes d'anciens combattants et de membres de leurs familles d'être soumis *a minima* à des « interrogatoires sévères », voire à une exécution sommaire en cas de retour dans leur pays d'origine, en particulier en Tchétchénie¹⁴⁷. Ces craintes sont alimentées non seulement par les violations régulières des droits humains dans la république¹⁴⁸, par le harcèlement policier dont affirment faire l'objet les proches des personnes parties pour le Moyen-Orient (convocations régulières à des interrogatoires, téléphones sur écoute, visites d'agents à domicile)¹⁴⁹, mais aussi par les déclarations publiques violentes de Ramzan Kadyrov¹⁵⁰. Ainsi, en juillet 2015, il affirmait : « Aujourd'hui, les citoyens de Russie peuvent être certains qu'aucun membre d'Al-Qaida ou d'Iblis [jeu de mot entre l'acronyme russe de l'OEI, « IGIL », et le démon Iblis de la tradition islamique] n'arrivera par le Caucase du Nord. En ce qui concerne ceux qui regardent du côté de « l'Etat d'Iblis », ils doivent savoir que le temps des jeux enfantins des arrangements [entre les « revenants » et les autorités] est terminé. Si quelqu'un part pour la Syrie, qu'il loue au préalable deux mètres de terre sous une tombe. Aucun d'entre eux ne reviendra en Tchétchénie »¹⁵¹.

En outre, un représentant du FSB de Kabardino-Balkarie déclarait en février 2015 que trois personnes de retour du Moyen-Orient avaient été « neutralisées », sans toutefois préciser les circonstances de leur élimination et leur éventuelle implication dans des activités insurrectionnelles au Caucase du Nord¹⁵². En effet, sur l'ensemble de la Russie, au moins six individus avaient été tués à la date de novembre 2017 après avoir rejoint les rangs des insurgés locaux après leur retour du Moyen-Orient¹⁵³ ; deux cas de « revenants » éliminés par les forces de sécurité après avoir participé à des « activités criminelles » étaient également signalés en Ingouchie à la date de janvier 2018¹⁵⁴. Enfin, selon le journaliste russe Denis Koltchine, spécialiste du djihadisme, il est possible que des combattants capturés après leur retour du Moyen-Orient aient été exécutés par les forces de sécurité en Kabardino-Balkarie¹⁵⁵.

3. Le retour des familles de combattants en Fédération de Russie

¹⁴⁴ MBKh Media, 02/07/2020, [url](#)

¹⁴⁵ Memorial, 06/08/2019, [url](#) ; MBKh Media, 02/07/2020, [url](#)

¹⁴⁶ Memorial, 06/08/2019, [url](#) ; MBKh Media, 02/07/2020, [url](#)

¹⁴⁷ Hate Speech International, 2017, p.17, [url](#) ; International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#) ; Meduza, 18/08/2015, [url](#)

¹⁴⁸ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#)

¹⁴⁹ Kavkazsky Ouzel, 23/09/2017, [url](#)

¹⁵⁰ Kavkazsky Ouzel, 22/11/2015, [url](#)

¹⁵¹ Meduza, 18/08/2015, [url](#)

¹⁵² Kavkazsky Ouzel, 10/02/2015, [url](#) [2]

¹⁵³ CREST, novembre 2017, p. 17, [url](#)

¹⁵⁴ ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#)

¹⁵⁵ Al-Monitor, 10/03/2019, [url](#)

3.1. Internement dans des « camps de déplacés » en Syrie et en Irak

Si certains membres de familles de combattants de l'OEI, épouses comme enfants mineurs, ont été placés en détention, déférés devant la justice et parfois condamnés à de lourdes peines en Irak (cf. *supra*, partie 2.1.), **la plupart des femmes et enfants liés aux combattants ont été internés dans des camps** situés sur les territoires irakien mais surtout syrien. Ces camps, généralement qualifiés de « camps de réfugiés », sont en réalité, selon les psychologues américaines spécialisées dans les questions de radicalisation Anne Speckhard et Molly Ellenberg, des **lieux de détention**¹⁵⁶ : les personnes qui y sont internées n'ont en effet aucune liberté de circulation, ne peuvent en sortir qu'avec une autorisation écrite et accompagnées d'un représentant du camp et n'ont pas le droit d'y recevoir de visites¹⁵⁷. En outre, ces camps, auxquels les ONG d'aide humanitaire et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) ont accès¹⁵⁸, sont placés sous le contrôle des forces de sécurité intérieures kurdes¹⁵⁹.

Les trois principaux camps, situés en Syrie, sont ceux d'**Al-Hol**¹⁶⁰ (gouvernorat de Hassaké, environ 60 000 personnes, dont 40 000 enfants, hébergées en juillet 2021¹⁶¹), **Roj** (gouvernorat de Hassaké, environ 1 500 personnes à l'automne 2019¹⁶²) et **Aïn Issa** (gouvernorat de Raqqa, environ 12 000 personnes à l'automne 2019¹⁶³). Al-Hol, camp qui, au vu de sa taille, est le plus étudié dans les sources, les femmes et enfants de citoyenneté étrangère vivent dans des secteurs séparés des familles syriennes et irakiennes¹⁶⁴.

Les observateurs s'accordent à dire que **les conditions de vie dans les camps, en particulier dans celui d'Al-Hol, sont extrêmement dégradées**. La surpopulation, l'insalubrité, qui favorise la propagation de maladies telles que le typhus, et la localisation des camps à proximité de champs pétroliers provoquant une forte pollution de l'air sont couplés à un accès difficile aux soins médicaux et à une nourriture saine et en quantité suffisante¹⁶⁵. Ainsi, selon des chiffres de l'*International Rescue Committee* (IRC), plus d'un millier de personnes sont mortes de malnutrition et manque de soins à Al-Hol entre 2019 et 2020, parmi lesquelles une majorité d'enfants¹⁶⁶. Ces derniers n'ont, en outre, pas accès à l'école¹⁶⁷.

Plusieurs sources soulignent également la **situation d'insécurité extrême** qui y règne. Outre les attaques régulières de l'armée turque dans le nord-est de la Syrie, qui ont par exemple touché le camp d'Aïn Issa en octobre 2019¹⁶⁸, **de nombreux meurtres et incendies volontaires de tentes ont été signalés à Al-Hol**¹⁶⁹. Ils seraient essentiellement le fait de femmes restées fidèles à l'idéologie *takfiriste* de l'Etat islamique « punissant » les personnes s'étant éloignées de l'organisation ou la critiquant¹⁷⁰. Selon certaines sources, des tribunaux chariatiques secrets et une police des mœurs auraient été mis en place à Al-Hol, y compris dans le secteur réservé aux citoyens étrangers¹⁷¹ ; les informations à ce sujet restent toutefois sujettes à caution. Selon Anne Speckhard et Molly Ellenberg, des femmes s'étant distancées de l'OEI ont dû être évacuées d'Al-Hol et réinstallées dans d'autres camps où leur sécurité pouvait être mieux assurée¹⁷².

¹⁵⁶ Homeland Security Today US, 07/07/2020, [url](#)

¹⁵⁷ Homeland Security Today US, 07/07/2020, [url](#) ; Daraj (via le Courrier international), juillet 2021, [url](#)

¹⁵⁸ Homeland Security Today US, 07/07/2020, [url](#)

¹⁵⁹ Daraj (via le Courrier international), juillet 2021, [url](#)

¹⁶⁰ Al-Hol peut également être épelée Al-Hol, Al-Howl, Al-Houl ou Al-Hawl.

¹⁶¹ Daraj (via le Courrier international), juillet 2021, [url](#)

¹⁶² Homeland Security Today US, 07/07/2020, [url](#)

¹⁶³ Homeland Security Today US, 07/07/2020, [url](#) ; BBC, 13/10/2019, [url](#)

¹⁶⁴ France 24, 30/09/2019, [url](#) ; Daraj (via le Courrier international), juillet 2021, [url](#)

¹⁶⁵ Homeland Security Today US, 07/07/2020, [url](#) ; Organisation des Nations unies, Conseil des droits de l'homme, 11/03/2021, p. 16, [url](#) ; Daraj (via le Courrier international), juillet 2021, [url](#)

¹⁶⁶ Daraj (via le Courrier international), juillet 2021, [url](#)

¹⁶⁷ Homeland Security Today US, 07/07/2020, [url](#)

¹⁶⁸ BBC, 13/10/2019, [url](#)

¹⁶⁹ Homeland Security Today US, 07/07/2020, [url](#) ; ; France 24, 30/09/2019, [url](#) . Organisation des Nations unies, Conseil des droits de l'homme, 11/03/2021, p. 16, [url](#)

¹⁷⁰ Homeland Security Today US, 07/07/2020, [url](#)

¹⁷¹ The Telegraph, 30/09/2019, [url](#) . France 24, 30/09/2019, [url](#) . Organisation des Nations unies, Conseil des droits de l'homme, 11/03/2021, p. 16, [url](#)

¹⁷² Homeland Security Today US, 07/07/2020, [url](#)

3.2. Rapatriements de femmes et d'enfants organisés par les autorités

Il semble que des femmes parties pour le Moyen-Orient rentrent en Fédération de Russie par leurs propres moyens, en passant généralement par la Turquie¹⁷³ ; toutefois, très peu d'informations sont disponibles à leur sujet dans les sources publiques. En outre, Marina Ejova, défenseure des droits des enfants de la république du Daghestan, a affirmé en mars 2018 avoir personnellement supervisé l'organisation de retours de proches de combattants des groupes islamistes du Moyen-Orient avant la campagne publique menée par les autorités tchéchènes à l'été 2017, sans que son travail ne soit médiatisé¹⁷⁴.

Les informations qui suivent se concentrent donc sur les rapatriements de femmes et d'enfants organisés par les autorités tchéchènes puis fédérales russes à partir de l'été 2017. Il est toutefois nécessaire de souligner que, comme le rappelle le site d'informations indépendant *Kavkazsky Ouzel*, **la quasi-totalité des informations disponibles à ce sujet proviennent directement des autorités, aucune source indépendante n'ayant permis de les confirmer**¹⁷⁵. Or, ces opérations répondent essentiellement, outre à la nécessité de contrôler les flux de retours dans un objectif sécuritaire¹⁷⁶, à **une volonté des autorités tant russes que tchéchènes de redorer l'image internationale de la Russie**, critiquée, entre autres, pour son soutien au président syrien Bachar al-Assad, **et du régime de Ramzan Kadyrov**, qui cherche à se poser comme leader du monde musulman et défenseur des droits des croyants¹⁷⁷. Les informations qui suivent doivent donc être considérées avec précaution.

3.2.1. Organisation des rapatriements

A l'origine initié et piloté par Ramzan Kadyrov¹⁷⁸, chef de la république de Tchétchénie, le programme de rapatriement des familles de combattants de l'OEI internées dans les camps de Syrie et d'Irak a débuté le 2 août 2017, avec le retour à Grozny d'un petit garçon de 4 ans, Bilal Tagirov, originaire de Tchétchénie et retrouvé dans les ruines de Mossoul quelques jours plus tôt¹⁷⁹. Une dizaine de jours plus tard, une cinquantaine de personnes, essentiellement des femmes dont les filles étaient parties pour le Moyen-Orient, se sont rassemblées à Grozny sous la coordination de l'agence Objectif, dirigée par Kheda Saratova, membre du Conseil des droits humains de Tchétchénie, pour demander aux autorités tchéchènes d'aider au retour de leurs proches¹⁸⁰. Le 25 août 2017, un premier avion parti de Bagdad avec cinq enfants à son bord atterrissait à Grozny¹⁸¹.

Les rapatriements sont **organisés, d'abord vers Grozny puis, à partir de 2018, vers Moscou, par les autorités tchéchènes en étroite collaboration avec le ministère fédéral de la Défense**, qui affrète au moins une partie des avions¹⁸². La coordination des actions est prise en charge, jusqu'à son décès en mars 2021, par Kheda Saratova et son agence Objectif, en lien direct avec les familles à la recherche de leurs proches¹⁸³, et Ziyad Sabsabi, un citoyen russe d'origine syrienne, sénateur de la Tchétchénie au Conseil de la Fédération¹⁸⁴ et représentant officiel de Ramzan Kadyrov au Moyen-Orient¹⁸⁵.

En outre, en septembre 2017, le bureau de la défenseure fédérale des droits des enfants, Anna Kouznetsova, a mis en place une **commission interinstitutionnelle visant à faciliter le retour des enfants des zones de conflit**¹⁸⁶. Composée de représentants des ministères fédéraux des Affaires étrangères, des Situations d'urgence, de la Santé et de l'Éducation¹⁸⁷, cette commission a créé une base de données, compilée à partir des informations transmises par les proches des personnes parties

¹⁷³ BBC Rousskaïa Sloujba, 18/07/2018, [url](#)

¹⁷⁴ Kavkazskiy Ouzel, 08/03/2018, [url](#)

¹⁷⁵ Kavkazskiy Ouzel, 08/03/2018, [url](#)

¹⁷⁶ BBC Rousskaïa Sloujba, 18/07/2018, [url](#) ; The Guardian, 02/03/2019, [url](#)

¹⁷⁷ The Guardian, 02/03/2019, [url](#) ; La Croix, 06/03/2019, [url](#) ; The Washington Post, 09/04/2019, [url](#) ; ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#)

¹⁷⁸ The Guardian, 02/03/2019, [url](#) ; International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#) ; Le Monde, 12/07/2018, [url](#)

¹⁷⁹ Foreign Policy, 02/01/2018, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 02/08/2017 (1), [url](#)

¹⁸⁰ Kavkazsky Ouzel, 13/08/2017 (1), [url](#)

¹⁸¹ Le Monde, 14/11/2017, [url](#)

¹⁸² BBC Rousskaïa Sloujba, 17/09/2018, [url](#) ; Novaya Gazeta, 18/11/2017, [url](#)

¹⁸³ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#) ; Rudaw, 07/12/2019, [url](#) ; The Guardian, 02/03/2019, [url](#)

¹⁸⁴ Chambre haute du Parlement russe.

¹⁸⁵ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#)

¹⁸⁶ Fédération de Russie, Présidence, 05/01/2019, [url](#) ; TASS, 12/02/2020, [url](#)

¹⁸⁷ Fédération de Russie, Présidence, 05/01/2019, [url](#) ; TASS, 12/02/2020, [url](#)

pour le Moyen-Orient, par le bureau de Kheda Saratova à Grozny¹⁸⁸ et « d'autres données »¹⁸⁹. A la date de janvier 2019, elle contenait les noms de 699 enfants¹⁹⁰.

Très peu de femmes ont été concernées par le programme. Sur l'année 2017, 21 femmes adultes ont été rapatriées¹⁹¹. Mais, fin 2017, des personnes haut-placées au sein des services de sécurité, dont le directeur du FSB Aleksandr Bortnikov, ont exprimé leurs craintes que les femmes de retour ne s'impliquent dans des actions de recrutement pour le compte d'organisations radicales, provoquant ainsi l'arrêt des rapatriements début 2018¹⁹². Depuis leur reprise en décembre 2018, ils ne concernent donc plus que des enfants¹⁹³.

A la date du dernier vol organisé à ce jour, parti le 3 juillet 2021 de Syrie avec une vingtaine d'enfants à son bord, 341 enfants avaient été rapatriés en Russie¹⁹⁴, dont :

- D'août 2017 à février 2018 : une centaine d'enfants et 21 femmes, dont des ressortissants ouzbeks et kazakhs, répartis en onze vols partis de Bagdad ou de la base militaire russe de Hmeimim en Syrie¹⁹⁵ ;
- De décembre 2018 à décembre 2019 : 156 enfants répartis en sept vols, dont quatre partis d'Irak et trois de Syrie¹⁹⁶ ;
- En 2020 : 144 enfants¹⁹⁷ ;
- En 2021 : au moins deux vols partis de Syrie, l'un en avril 2021 avec 34 enfants à son bord¹⁹⁸, l'autre en juillet 2021, avec une vingtaine d'enfants¹⁹⁹.

3.2.2. Procédure de rapatriement

Les sources publiques soulignent la **difficulté que rencontrent les autorités dans l'identification des enfants présents dans les camps et orphelinats syriens et irakiens et l'établissement de documents d'identité**. En effet, l'OEI confisquait les passeports des combattants et des membres de leurs familles les rejoignant²⁰⁰. En outre, les enfants nés sur place ne disposent que de certificats de naissance délivrés par l'OEI, parlent mal la langue de leur pays d'origine et ne connaissent parfois que le nom de guerre de leurs parents²⁰¹.

Afin d'identifier les orphelins et de confirmer leurs liens de parenté avec des ressortissants russes prêts à les accueillir à leur retour, **la Fédération de Russie a donc recouru à des tests ADN**, réalisés par des experts du Centre d'expertise médico-légale du ministère fédéral de la Santé²⁰². A titre d'exemple, ils ont permis l'identification, en novembre 2019, de 49 enfants russes trouvés en Syrie²⁰³. Dans le cas où les mères des enfants sont détenues après avoir été condamnées par la justice irakienne, elles doivent, pour que leur enfant soit renvoyé en Russie, **signer une demande de placement de l'enfant sous la tutelle provisoire d'un membre de leur famille résidant en Fédération de Russie**²⁰⁴.

En outre, les femmes adultes rapatriées devaient, préalablement à leur départ, **se soumettre à une « filtration préliminaire »**, selon les termes employés par Aleksandr Bortnikov en novembre 2019, menée par les autorités locales et par les organes russes²⁰⁵. Aucune information sur cette procédure

¹⁸⁸ Kommersant, 17/01/2019, [url](#)

¹⁸⁹ Rapsi, 18/12/2017, [url](#)

¹⁹⁰ Fédération de Russie, Présidence, 05/01/2019, [url](#)

¹⁹¹ The Guardian, 02/03/2019, [url](#)

¹⁹² BBC Rouskaïa Sloujba, 18/07/2018, [url](#) ; The Guardian, 02/03/2019, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 14/11/2018, [url](#) ; LAMPE Carl, 12/04/2019, [url](#)

¹⁹³ The Guardian, 02/03/2019, [url](#) ; The Moscow Times, 01/02/2019, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 14/11/2018, [url](#)

¹⁹⁴ TASS, 20/07/2021, [url](#)

¹⁹⁵ The Moscow Times, 01/02/2019, [url](#) ; The Guardian, 02/03/2019, [url](#) ; Le Monde, 14/11/2017, [url](#) ; ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#) ; Kavkazskiy Ouzel, 14/11/2017, [url](#)

¹⁹⁶ TASS, 12/02/2020, [url](#)

¹⁹⁷ TASS, 16/06/2021, [url](#)

¹⁹⁸ France 24, 03/07/2021, [url](#) ; Daily Sabah, 19/04/2021, [url](#)

¹⁹⁹ France 24, 03/07/2021, [url](#) ; TASS, 20/07/2021, [url](#)

²⁰⁰ Argoumenty i Fakty, 18/02/2015, [url](#) ; The Moscow Times, 30/05/2018, [url](#) ; Novaya Gazeta, 18/11/2017, [url](#)

²⁰¹ Homeland Security Today US, 07/07/2020, [url](#) ; Foreign Policy, 02/01/2018, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 13/08/2017 (1), [url](#)

²⁰² Fédération de Russie, Présidence, 05/01/2019, [url](#) ; Kavkazskiy Ouzel, 02/08/2017 (2), [url](#)

²⁰³ The Moscow Times, 14/11/2019, [url](#)

²⁰⁴ Kavkazsky Ouzel, 14/11/2018, [url](#) ; Fédération de Russie, Présidence, 05/01/2019, [url](#)

²⁰⁵ Interfax, 14/11/2019, [url](#) ; Le Monde, 12/07/2018, [url](#)

n'est toutefois disponible dans les sources publiques. A leur arrivée en Russie, **elles étaient également interrogées par des agents du Centre de lutte contre l'extrémisme (Centre E) et du FSB sur leurs activités au Moyen-Orient²⁰⁶ et remplissaient un formulaire de reddition²⁰⁷**, préalable indispensable à tout abandon des poursuites pénales à leur rencontre²⁰⁸ (cf. *supra*, partie 2.2.2.). Un nouveau passeport leur était alors délivré et elles étaient autorisées à rejoindre leur famille²⁰⁹.

Les enfants bénéficient au plus tard à leur arrivée en Fédération de Russie d'une visite médicale spécialisée²¹⁰ ; dans au moins un vol, qui reliait Bagdad à Moscou, des médecins et des psychologues étaient présents avec les enfants à bord de l'avion²¹¹. Ils sont ensuite transmis à leur famille d'accueil, le plus souvent leurs grands-parents ou d'autres membres de leur famille proche²¹².

3.2.3. Réintégration dans la société russe

La Fédération de Russie n'a défini **aucune politique fédérale d'aide à la réintégration et à la déradicalisation des femmes et des enfants de retour du Moyen-Orient**, laissant aux régions et aux républiques le soin d'élaborer leurs propres programmes²¹³.

- **La réintégration des enfants :**

Très peu d'informations sont disponibles sur la situation des enfants après leur retour du Moyen-Orient, les sources se focalisant généralement sur l'organisation de leur rapatriement vers la Russie. En outre, les sources et déclarations officielles sur le sujet mettent en avant l'innocence des enfants conduits par leurs parents au Moyen-Orient, sans mentionner le processus de radicalisation qu'ils sont susceptibles d'avoir subi lorsqu'ils séjournaient dans les territoires sous contrôle de l'OEI, et réduisent la problématique de leur réhabilitation à celle de l'accès aux examens et soins médicaux²¹⁴.

Les quelques sources évoquant les politiques de réhabilitation à l'intention des enfants s'accordent à dire **qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'aides concrètes à leur réintégration dans la société²¹⁵**. Ce constat s'appuie notamment sur une étude publiée en mars 2020 par le Centre d'analyse et de prévention des conflits (en anglais *Conflict Analysis and Prevention Center*, CAP) dirigé par Ekaterina Sokirianskaïa, qui se penche sur les programmes d'aides sociales et psychologiques accordées aux épouses, veuves et enfants de combattants au Caucase du Nord et consacre un chapitre aux familles de retour du Moyen-Orient²¹⁶.

Selon cette étude qui, afin de préserver l'anonymat des personnes ayant accepté de répondre aux enquêteurs, ne fait que très peu de distinctions entre républiques, **les enfants de retour ne bénéficient d'aucune aide psychologique systématique et ne suivent aucun programme de prévention des idéologies extrémistes²¹⁷**. Seuls des psychologues scolaires ont pu, dans certains cas, « tenter d'accorder une attention spéciale à ces familles » ; une ONG tchétchène, non-nommée dans l'étude, offre en outre à « certaines familles » la visite mensuelle d'un psychologue²¹⁸.

Si les mères de retour semblent bénéficier d'allocations familiales²¹⁹, le CAP met en évidence **les difficultés socio-économiques auxquelles sont confrontées les familles d'accueil**, souvent les

²⁰⁶ Kavkazskiy Ouzel, 14/11/2017, [url](#) ; Novaya Gazeta, 18/11/2017, [url](#)

²⁰⁷ La procédure que doit suivre une reddition est prévue par l'article 142 du Code de procédure pénale. Selon sa partie 2, la déclaration de reddition peut être faite soit à l'écrit, soit à l'oral. La déclaration orale doit être inscrite dans un procès-verbal, puis signée par le déclarant et la personne ayant enregistré sa déclaration. Le procès-verbal de reddition doit contenir les données personnelles du déclarant ainsi que des informations sur les documents établissant son identité. Cf. Fédération de Russie, Douma d'Etat, 05/12/2001, [url](#)

²⁰⁸ Kavkazsky Ouzel, 21/10/2017, [url](#) ; Novaya Gazeta, 18/11/2017, [url](#)

²⁰⁹ Le Monde, 12/07/2018, [url](#) ; Novaya Gazeta, 18/11/2017, [url](#) ; Kavkazskiy Ouzel, 14/11/2017, [url](#)

²¹⁰ La Croix, 06/03/2019, [url](#) ; 24 Heures, 17/02/2019, [url](#)

²¹¹ Fédération de Russie, Présidence, 05/01/2019, [url](#)

²¹² La Croix, 06/03/2019, [url](#) ; 24 Heures, 17/02/2019, [url](#)

²¹³ The Guardian, 02/03/2019, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 13/03/2018, [url](#)

²¹⁴ Fédération de Russie, ministère de la Santé de la république du Daghestan, 23/06/2021, [url](#) ; The Moscow Times, 01/02/2019, [url](#) ; Rossiïskaïa gazeta, 14/12/2017, [url](#) ; Krasnaïa Vesna, 07/01/2021, [url](#)

²¹⁵ Kavkazskiy Ouzel, 04/06/2021, [url](#)

²¹⁶ SOKIRIANSKAÏA Ekaterina, mars 2020, p.40-44, [url](#)

²¹⁷ SOKIRIANSKAÏA Ekaterina, mars 2020, p. 44, [url](#)

²¹⁸ SOKIRIANSKAÏA Ekaterina, mars 2020, p. 44, [url](#)

²¹⁹ The Moscow Times, 01/02/2019, [url](#)

grands-parents n'ayant à leur disposition que leur pension de retraite. En effet, **l'Etat n'apporte un soutien financier qu'aux personnes ayant obtenu la garde permanente d'un enfant** ; or, les mères des enfants emprisonnées en Irak ont généralement signé une demande de placement de l'enfant sous tutelle provisoire (cf. *supra*, partie 3.2.2.). Les orphelins sont également placés sous tutelle provisoire jusqu'à l'établissement par la justice du décès ou de la disparition de leurs parents, procédure qui dure généralement un an²²⁰. Les grands-parents interrogés ont ainsi souligné **leurs difficultés à obtenir des aides psychologiques, médicales et scolaires complémentaires adaptées aux besoins particuliers des enfants**, mais particulièrement coûteuses²²¹. Seules les familles d'accueil résidant en Tchétchénie avaient pu obtenir une allocation financière allouée par le Fonds Akhmat Kadyrov à l'arrivée de l'enfant²²².

L'étude du CAP conclut toutefois que **les enfants ne subissent pas de préjugés de la part de leur entourage après leur retour en Fédération de Russie**²²³.

- **La réintégration des femmes adultes :**

Les sources relatives à la situation des femmes adultes après leur retour sont également rares et, lorsqu'elles existent, évoquent le plus souvent les poursuites pénales engagées à l'encontre des femmes daghestanaises (cf. *infra*, partie 3.2.4.). Elles soulignent également « l'indulgence »²²⁴ dont font preuve à leur égard les autorités tchéchènes. Elles sont interrogées à leur arrivée par les services de sécurité puis autorisées à rejoindre leur famille²²⁵. Comme les enfants, **elles ne bénéficient d'aucun programme de réhabilitation et de déradicalisation**²²⁶.

Les femmes adultes revenant en Tchétchénie, qu'il s'agisse de Tchétchènes ou de Daghestanaises qui, après une procédure pénale, ont préféré s'installer en Tchétchénie, **participent en règle générale à des programmes de prévention de la radicalisation auprès des jeunes**²²⁷. Ces derniers semblent généralement consister en des conférences lors desquelles elles décrivent leur vie quotidienne au sein des groupes armés extrémistes du Moyen-Orient²²⁸. Il est toutefois difficile d'évaluer le degré de contrainte auquel elles sont éventuellement soumises pour participer à ces actions de prévention, les sources n'évoquant pas ce point.

En outre, quelques femmes tchéchènes ont témoigné **être l'objet d'une surveillance policière**, de la part des services de sécurité tant fédéraux que tchéchènes²²⁹. Une femme résidant à Grozny a ainsi affirmé au quotidien *Le Monde* avoir subi douze interrogatoires entre septembre 2017, date à laquelle elle a rejoint les territoires contrôlés par les milices kurdes de Syrie, et juillet 2018, date de son interview. Elle a toutefois ajouté pouvoir « vivre librement » en Tchétchénie²³⁰.

Par ailleurs, des femmes tchéchènes interviewées par le CAP dans le cadre de son étude publiée en mars 2020 ont affirmé **faire l'objet d'un ostracisme de la part de leur entourage en raison de leur mariage avec un combattant d'origine non-tchéchène**, les mariages mixtes étant mal acceptés par la société tchéchène²³¹. L'étude souligne également l'attitude différente de la population à l'égard des épouses ou veuves de combattants impliqués dans l'insurrection locale et de celles parties rejoindre leur conjoint au Moyen-Orient : en effet, autant les premières suscitent la sympathie de la société, autant les secondes sont mal perçues²³².

3.2.4. Poursuites pénales au Daghestan

²²⁰ SOKIRIANSKAÏA Ekaterina, mars 2020, p. 42, [url](#)

²²¹ SOKIRIANSKAÏA Ekaterina, mars 2020, p. 41, [url](#)

²²² SOKIRIANSKAÏA Ekaterina, mars 2020, p. 42, [url](#)

²²³ SOKIRIANSKAÏA Ekaterina, mars 2020, p. 43, [url](#)

²²⁴ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#)

²²⁵ ALIYEV Huseyn, 28/05/2018, [url](#) ; Kavkazskiy Ouzel, 14/11/2017, [url](#)

²²⁶ Le Monde, 12/07/2018, [url](#)

²²⁷ The Moscow Times, 01/02/2019, [url](#)

²²⁸ Kavkazskiy Ouzel, 14/11/2018, [url](#)

²²⁹ Le Monde, 12/07/2018, [url](#) ; The Moscow Times, 01/02/2019, [url](#)

²³⁰ Le Monde, 12/07/2018, [url](#)

²³¹ SOKIRIANSKAÏA Ekaterina, mars 2020, p. 40, [url](#)

²³² SOKIRIANSKAÏA Ekaterina, mars 2020, p. 40, [url](#). Cf. également Le Monde, 12/07/2018, [url](#)

Bien qu'elles aient suivi la même procédure de « filtration préliminaire » et de reddition que leurs consœurs tchéchènes, les femmes revenues au Daghestan par les vols organisés par les autorités tchéchènes dans la deuxième moitié de l'année 2017 ont subi un destin différent. En effet, **les autorités daghestanaises ont engagé des poursuites judiciaires à leur rencontre**, sans prendre en compte les garanties qui leur avaient été offertes par les autorités tchéchènes²³³.

Cinq femmes au moins ont été poursuivies et condamnées pour violation de l'article 208 partie 2 (participation à une formation armée illégale) par la justice daghestanaise, puis libérées jusqu'à ce que leur plus jeune enfant atteigne l'âge de 14 ans :

- Khalimat Alkhotova, rentrée le 13 novembre 2017²³⁴, condamnée à une date qui n'est pas précisée dans les sources à cinq ans de réclusion²³⁵ ;
- Zalina Gabiboulaeva, rentrée fin 2017, condamnée à une date non précisée à 6 ans de réclusion²³⁶ ;
- Naida Chaïkh-Akhmedov, rentrée à l'automne 2017, condamnée le 23 janvier 2018 à une peine de 12 ans de réclusion²³⁷ ;
- Zagidat Abakarova, rentrée le 21 octobre 2017²³⁸, condamnée le 15 février 2018 à 8 ans de réclusion²³⁹ ;
- Mouslimat Kourbanova, rentrée le 21 octobre 2017²⁴⁰, condamnée le 12 mars 2018 à une peine de 8 ans de réclusion²⁴¹ ;
- Une sixième Daghestanaise, Viktoria Boudaïkhanova, a été transférée du Daghestan à Moscou en décembre 2017, où elle a été condamnée le 17 septembre 2018 à cinq ans de réclusion avec sursis²⁴².

Si le détail des dossiers judiciaires de ces femmes n'a pas été médiatisé, **aucun observateur ne fait mention d'une quelconque implication de ces dernières dans des activités armées**. Toutes semblent avoir vécu dans les territoires sous contrôle de l'OEI en tant que mères au foyer²⁴³ ; l'une d'entre elles, Viktoria Boudaïkhanova, a affirmé avoir tenté de s'enfuir à plusieurs reprises et avoir été de ce fait détenue quatre mois dans une prison de l'OEI²⁴⁴.

Par ailleurs, une enquête du journal d'investigation *Novaya Gazeta*, menée en novembre 2017, a montré que **les déclarations de reddition de ces femmes, enregistrées à leur arrivée en octobre et novembre 2017 par le Centre E de Tchétchénie, avaient disparu de leur dossier entre Grozny et Makhatchkala**²⁴⁵. Le journal affirmait ainsi détenir une copie de la déclaration de Khalimat Alkhotova, toujours disponible auprès du Centre E de Tchétchénie, attestant qu'elle n'avait pas été impliquée dans les activités d'une formation armée illégale lors de son séjour en Syrie ; un document du ministère des Affaires intérieures du Daghestan rédigé trois jours plus tard l'accusait quant à lui d'avoir « participé aux actions armées contre les troupes gouvernementales de Bachar al-Assad et [...] apporté de l'aide aux membres des formations armées illégales sur le territoire de la République de Syrie », sans que sa reddition ne soit mentionnée par le texte²⁴⁶. Par ailleurs, selon les sources contactées par *Novaya Gazeta*, **les autorités daghestanaises se seraient engagées auprès des proches de ces femmes à prendre en compte les redditions et abandonner les poursuites si elles leur versaient une somme d'argent, estimée à un demi-million de roubles** (environ 7 000 euros au cours de novembre 2017)²⁴⁷.

²³³ International Crisis Group, 26/03/2018, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 16/02/2018, [url](#) ; Le Monde, 12/07/2018, [url](#)

²³⁴ Novaya Gazeta, 18/11/2017, [url](#)

²³⁵ Makhatchkalinskije Izvestia, 13/12/2019, [url](#)

²³⁶ The Moscow Times, 01/02/2019, [url](#)

²³⁷ Kavkazsky Ouzel, 16/02/2018, [url](#)

²³⁸ Kavkazsky Ouzel, 16/02/2018, [url](#)

²³⁹ Kavkazsky Ouzel, 14/11/2018, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 16/02/2018, [url](#)

²⁴⁰ Kavkazsky Ouzel, 16/02/2018, [url](#)

²⁴¹ Kavkazsky Ouzel, 13/03/2018, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 14/11/2018, [url](#)

²⁴² BBC Rousskaïa Sloujba, 17/09/2018, [url](#)

²⁴³ Kavkazsky Ouzel, 14/11/2018, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 13/03/2018, [url](#)

²⁴⁴ BBC Rousskaïa Sloujba, 17/09/2018, [url](#) ; Kommersant, 17/01/2019, [url](#)

²⁴⁵ Novaya Gazeta, 18/11/2017, [url](#) ; The Moscow Times, 30/05/2018, [url](#) ; Kavkazskiy Ouzel, 14/11/2017, [url](#)

²⁴⁶ Novaya Gazeta, 18/11/2017, [url](#)

²⁴⁷ Novaya Gazeta, 18/11/2017, [url](#)

Enfin, les femmes daghestanaises de retour, qui ont toutes bénéficié d'un report de peine en raison de l'âge de leurs enfants, ont été placées sous surveillance policière et ont témoigné être régulièrement interrogées par la police²⁴⁸.

²⁴⁸ The Guardian, 02/03/2019, [url](#) ; The Washington Post, 07/04/2019, [url](#) ; Kavkazsky Ouzel, 15/11/2018, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés en mai-août 2021.

Documents OFPRA

DIDR, « Fédération de Russie : Les combattants clandestins russes dans les groupes armés en Syrie », Ofpra, 03/09/2018, 16 p., https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1809_rus_combattants_russes_en_syrie.pdf

Textes juridiques

Fédération de Russie, Douma d'Etat, « Уголовно-Процессуальный Кодекс Российской Федерации. Статья 142 УПК РФ. Явка с повинной » (Code de procédure pénale de la Fédération de Russie. Article 142. Reddition), 05/12/2001, version en vigueur en août 2021, <https://www.zakonrf.info/upk/142/>

Fédération de Russie, Tribunal d'arbitrage suprême, Письмо Высшего Арбитражного Суда РФ от 16 августа 1995 г. N ОМ-230 "О перечне международных договоров, в исполнении которых участвуют арбитражные суды России" » (Lettre du Tribunal d'Arbitrage suprême de la Fédération de Russie du 16 août 1995. N ОМ-230 "Liste des accords internationaux à l'exécution desquels prennent part les tribunaux d'arbitrage de Russie"), 16/08/1995, <https://www.garant.ru/products/ipo/prime/doc/10005451/>

Fédération de Russie, Douma d'Etat, « Уголовный Кодекс Российской Федерации. Статья 208. Организация незаконного вооруженного формирования или участие в нем » (Code pénal de la Fédération de Russie. Article 208. Organisation d'une formation armée illégale ou participation à cette dernière), 1996, version en vigueur en juillet 2021, <https://www.zakonrf.info/uk/208/>

Fédération de Russie, Douma d'Etat, « Уголовный Кодекс Российской Федерации. Статья 205.5 Организация деятельности террористической организации и участие в деятельности такой организации » (Code pénal de la Fédération de Russie. Article 205.5 Organisation des activités d'une organisation terroriste et participation aux activités d'une telle organisation), 1996, version en vigueur en juillet 2021, <https://www.zakonrf.info/uk/205.5/>

Fédération de Russie, Douma d'Etat, « Уголовный Кодекс Российской Федерации. Статья 205.3 Прохождение обучения в целях осуществления террористической деятельности » (Code pénal de la Fédération de Russie. Article 205.3 Suivi d'un entraînement aux fins de mener des activités terroristes), 1996, version en vigueur en juillet 2021, <https://www.zakonrf.info/uk/205.3/>

Union soviétique, Présidium du Soviet suprême, « ДОГОВОР о взаимном оказании правовой помощи между Союзом Советских Социалистических Республик и Иракской Республикой » (ACCORD sur l'assistance juridique mutuelle entre l'Union des républiques soviétiques socialistes et la République irakienne), 22/06/1973, <https://docs.cntd.ru/document/1900498>

Institutions intergouvernementales

Organisation des Nations unies, Conseil des Droits de l'homme, « Report of the Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic », 11/03/2021, 34 p., <https://undocs.org/A/HRC/46/55>

Institutions nationales

Fédération de Russie, ministère de la Santé de la république du Daghestan, « Специалисты НМИЦ им. Сербского обследуют дагестанских детей, вывезенных из Сирии и Ирака » (Des spécialistes du Centre national de recherche médicale Serbskiï examinent les enfants daghestanais rapatriés de Syrie et d'Irak), 23/06/2021, <http://minzdravrd.ru/news/item/3040>

Etats-Unis d'Amérique, Département d'Etat, « 2020 Country Reports on Human Rights Practices: Iraq », 30/03/2021, <https://www.state.gov/reports/2020-country-reports-on-human-rights-practices/iraq/>

Fédération de Russie, Présidence, « Thirty Russian children returned home from Iraq », 05/01/2019, <http://en.kremlin.ru/catalog/persons/489/events/59661>

Fédération de Russie, Parquet du kraï de Stavropol, « Северо-Кавказским окружным военным судом вынесен приговор в отношении Хабибова Х.Х., занимавшегося финансированием незаконного вооруженного формирования » (Le tribunal militaire du district du Caucase du Nord a condamné КНАБИВОВ, qui s'occupait du financement d'une formation armée illégale), 14/05/2015, https://epp.genproc.gov.ru/ru/web/proc_26/mass-media/news/archive?item=37862240

Organisations non gouvernementales

Human Rights Watch, « "Everyone Must Confess". Abuses against Children Suspected of ISIS Affiliation in Iraq », 06/03/2019, https://www.hrw.org/report/2019/03/06/everyone-must-confess/abuses-against-children-suspected-isis-affiliation-iraq#_ftn128

Human Rights Watch, « Kurdistan Regional Government: Allegations of Mass Executions », 08/02/2018, <https://www.hrw.org/news/2018/02/08/kurdistan-regional-government-allegations-mass-executions>

Human Rights Watch, « From Dindar Zebari », 05/02/2018, https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/krq_response_to_hrw_february52018.pdf

BORCHTCHEVSKAÏA Anna, « The Future of Chechens in ISIS », Hate Speech International, 2017, 17 p., <https://www.hate-speech.org/wp-content/uploads/2017/10/Future-of-Chechens-in-ISIS-.pdf>

Thinks tanks, universités et centres de recherches

JEFFREY James F., « Part 2: ISIS Prisoners and Families », Wilson Center, 22/12/2020, <https://www.wilsoncenter.org/article/part-2-isis-prisoners-and-families>

STURDEE Nick, VATCHA GAEV Mairbek, « ISIS in the North Caucasus », Newlines Institute, 26/10/2020, <https://newlinesinstitute.org/isis/isis-in-the-north-caucasus/>

The Jamestown Foundation, « The Outflow of Dagestanis to the Middle East Has Lasting Consequences », Eurasia Daily Monitor Volume : 17, Issue : 39, 25/03/2020, <https://jamestown.org/program/the-outflow-of-dagestanis-to-the-middle-east-has-lasting-consequences/>

SOKIRIANSKAÏA Ekaterina, « A Confident Step Towards the Future ? Research of socio-psychological and adaptation needs of wives, widows and children of killed and sentenced fighters in the North Caucasus », Conflict Analysis and Prevention Center, mars 2020, 56 p.,

https://secureservercdn.net/160.153.138.163/ppf.da0.myftpupload.com/wp-content/uploads/2020/04/EN_Step-towards-the-future.pdf

STEPANOVA E. A. , « ИГИЛ и феномен иностранных боевиков-террористов в Сирии и Ираке » (L'OEI et le phénomène des combattants-terroristes étrangers en Syrie et en Irak), Institut national de recherches sur l'économie mondiale et les relations internationales E.M. Primakov, Académie des Sciences de Russie, Moscou, 2020, 199 p., https://www.imemo.ru/files/File/ru/publ/2020/Stepanova_Monograph-pass.pdf

LAMPE Carl, « Russia's Repatriation of ISIS Members », Foreign Policy Research Institute, 12/04/2019, <https://www.fpri.org/article/2019/04/russias-repatriation-of-isis-members/>

International Crisis Group, « Dagestan's Abandoned Counter-insurgency Experiment », 05/07/2018, <https://www.crisisgroup.org/europe-central-asia/caucasus/russianorth-caucasus/counter-insurgency-north-caucasus-i-dagestans-abandoned-experiment>

ALIYEV Huseyn, « Families of ISIS Fighters Return to North Caucasus », The Central Asia-Caucasus Analyst, 28/05/2018, <https://www.cacianalyst.org/publications/analytical-articles/item/13519-families-of-isis-fighters-return-to-north-caucasus.html>

International Crisis Group, « ISIS Returnees Bring Both Hope and Fear to Chechnya », 26/03/2018, <https://www.crisisgroup.org/europe-central-asia/caucasus/chechnya-russia/isis-returnees-bring-both-hope-and-fear-chechnya>

ТЕРПЕЕВ Alan, « Особенности возбуждения уголовных дел в отношении лиц, участвующих в террористических организациях и террористических сообществах » (Particularités de l'ouverture d'enquêtes pénales contre les personnes membres d'organisations et d'associations terroristes), Revue « Sotsialno-politicheskoe Naouki » (Sciences socio-politiques), n°3, 2018, <file:///C:/Users/ofpra/AppData/Local/Temp/osobennosti-vozbuzhdeniya-ugolovnyh-del-v-otnoshenii-lits-uchastvuyuschih-v-terroristicheskikh-organizatsiyah-i-terroristicheskikh-soobschestvah.pdf>

Centre for Research and Evidence on Security Threats, « "Russian-Speaking" Fighters in Syria, Iraq and at Home: Consequences and Context », novembre 2017, 48 p., <https://crestresearch.ac.uk/resources/russian-speaking-fighters-full-report/>

BARRETT Richard, « Beyond the Caliphate : Foreign Fighters and the Threat of Returnees », The Soufan Center, octobre 2017, 41 p., <https://thesoufancenter.org/wp-content/uploads/2017/11/Beyond-the-Caliphate-Foreign-Fighters-and-the-Threat-of-Returnees-TSC-Report-October-2017-v3.pdf>

WEISS Caleb, « Transformative Networks: The Case of North Caucasian and Central Asian Jihadist Networks », Illini Journal of International Security's (IJOIS), Printemps 2017, Volume III, p.37-74, https://www.ideals.illinois.edu/bitstream/handle/2142/96239/weiss_caleb.pdf?sequence=2

International Crisis Group, « The Challenges of Integration (II), Islam, the Insurgency and Counter-Insurgency », Europe Report n°221, 19/10/2012, 41 p., <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/221-the-north-caucasus-the-challenges-of-integration-ii-islam-the-insurgency-and-counter-insurgency.pdf>

Médias

Daraj (via le Courrier international), « Syrie. Fuir à tout prix l'enfer d'Al-Hol », juillet 2021, <https://www.courrierinternational.com/article/syrie-fuir-tout-prix-lenfer-dal-hol>

TASS, « Four children repatriated from Syria handed over to relatives in Stavropol Territory », 20/07/2021, <https://tass.com/society/1315925>

France 24, « Syria's Kurds repatriate 20 Russian orphans of IS families », 03/07/2021, <https://www.france24.com/en/live-news/20210703-syria-s-kurds-repatriate-20-russian-orphans-of-is-families>

TASS, « Москалькова просит Красный Крест помочь в поиске пропавших в Сирии россиян » (Moskalkova demande à la Croix-Rouge de l'aide dans la recherche des Russes disparus en Syrie), 16/06/2021, <https://tass.ru/obschestvo/11666519>

Kavkazskiy Ouzel, « Правозащитники обсудили проблемы реабилитации вернувшихся из Сирии женщин и детей » (Des défenseurs des droits de l'homme ont débattu des problèmes de réhabilitation des femmes et des enfants rentrés de Syrie), 04/06/2021, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/364599/>

Daily Sabah, « Russia repatriates 34 children from camps in Syria », 19/04/2021, <https://www.dailysabah.com/world/syrian-crisis/russia-repatriates-34-children-from-camps-in-syria>

Perviy Kanal, « Как россияне попадали в сети запрещенной ИГИЛ: откровения бывших боевиков и их жен » (Comment les Russes sont tombés dans le filet de l'EI, interdit : confidences d'anciens combattants et de leurs femmes), 18/04/2021, <https://www.1tv.ru/news/2021-04-18/405094-kak-rossiyane-popadali-v-seti-zapreshchennoy-igil-otkroveniya-byvshih-boevikov-i-ih-zhen>

Meduza, « Умерла чеченская правозащитница Хеда Саратова » (La défenseuse des droits humains tchéchène Kheda Saratova est décédée), 07/03/2021, <https://meduza.io/news/2021/03/07/umerla-chechenskaya-pravozaschitnitsa-heda-saratova>

Vanguard, « Iraq hangs five 'terrorism' convicts — Security sources », 09/02/2021, <https://www.vanguardngr.com/2021/02/iraq-hangs-five-terrorism-convicts-%E2%80%95-security-sources/>

Krasnaïa Vesna, « «Подарки» Кузнецовой, или Должна ли Россия вывозить из Сирии детей боевиков? » (Les « cadeaux » de Kouznetsova, ou la Russie doit-elle ramener de Syrie les enfants des combattants ?), 07/01/2021, <https://rossaprimavera.ru/article/5e7103cd>

Regnum, « Житель Дагестана осужден за участие в войне в Сирии на стороне боевиков » (Un habitant du Daghestan est condamné pour sa participation à la guerre en Syrie aux côtés des combattants), 09/07/2020, <https://regnum.ru/news/society/3006090.html>

Kavkazskiy Ouzel, « Уроженец Дагестана осужден на 12 лет за участие в сирийском конфликте » (Un homme originaire du Daghestan est condamné à 12 ans pour sa participation au conflit syrien), 09/07/2020, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/351706/>

Homeland Security Today US, « Can We Repatriate the ISIS Children ? », 07/07/2020, <https://www.hstoday.us/subject-matter-areas/counterterrorism/perspective-can-we-repatriate-the-isis-children/>

МВКН, « Без шанса на прощение. Почему не работают комиссии по адаптации боевиков и при чем тут ФСБ » (Sans chance de pardon. Pourquoi les commissions de réadaptation des combattants ne fonctionnent pas et quel rôle joue le FSB), 02/07/2020, <https://mbk-news.appspot.com/suzhet/bez-shansa-na-proshhenie/>

Interfax, « Житель Дагестана получил 12 лет колонии строгого режима за участие в боевых действиях в Сирии » (Un habitant du Daghestan a reçu 12 ans de colonie à régime sévère pour sa participation aux actions armées en Syrie), 18/03/2020, <https://www.interfax-russia.ru/south-and-north-caucasus/news/zhitel-dagestana-poluchil-12-let-kolonii-strogogo-rezhima-za-uchastie-v-boevyh-deystviyah-v-sirii>

TASS, « Over 150 Russian children return home from Syria and Iraq in past year – official », 12/02/2020, <https://tass.com/society/1119481>

Makhatchkalinskies Izvestia, « Жизнь «до» и «после» запретной черты » (La vie « avant » et « après » la ligne interdite), 13/12/2019, https://midag.ru/2019/12/13/zhizn_do_i_posle_zapretnoy_cherty/

Rudaw (média kurde), « Russia is not taking repatriation of ISIS fighter wives, children seriously: activist », 07/12/2019, <https://www.rudaw.net/english/interview/071220191>

The Moscow Times, « Russia Tests ISIS Orphans' DNA Ahead of Repatriation », 14/11/2019, <https://www.themoscowtimes.com/2019/11/14/russia-tests-isis-orphans-dna-ahead-of-repatriation-a68176>

Interfax, « ФСБ назвала условие возвращения на родину примкнувших к ИГ россиян » (Le FSB a énoncé les conditions pour le rapatriement des Russes liés à l'organisation de l'Etat islamique), 14/11/2019, <https://www.interfax.ru/world/684181>

Gazeta.ru, « Пресекали 39 терактов: в ФСБ рассказали о подготовке нападения » (39 attentats terroristes ont été évités: le FSB a parlé de la préparation des attaques), 16/10/2019, <https://www.gazeta.ru/social/2019/10/16/12758864.shtml>

BBC, « Turkey-Syria offensive: 'Hundreds' of IS relatives escape camp », 13/10/2019, <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-50029540>

The Telegraph, « Female Isil supporter killed in row over makeshift Sharia court in Syrian camp », 30/09/2019, <https://www.telegraph.co.uk/news/2019/09/30/female-isil-supporter-killed-row-makeshift-sharia-court-insyrian/>

France24, « Woman killed, dozens detained in Syria camp: Kurd source », 30/09/2019, <https://www.france24.com/en/20190930-woman-killed-dozens-detained-in-syria-camp-kurd-source?ref=tw&fbclid=IwAR3eIRgu7tTyfwyeN40uv5pX7inT2opUeSbwuglOugK-2OOIGR6bSuOZMrY>

The Washington Post, « Captured ISIS fighters get short sentences and art therapy in Syria », 14/08/2019, <https://www.washingtonpost.com/world/2019/08/14/captured-isis-fighters-get-short-sentences-art-therapy-syria/>

Memorial, « «Мемориал» пожаловался в ЕСПЧ на несправедливый суд в отношении жителя КБР, вернувшегося из Сирии под гарантии властей » (« Memorial » a fait un recours auprès de la CEDH pour le procès injuste contre un habitant de la République de Kabardino-Balkarie revenu de Syrie sous la garantie des autorités), 06/08/2019, https://memohrc.org/ru/news_old/memorial-pozhalovalsya-v-espch-na-nespravedlivyy-sud-v-otnoshenii-zhitelya-kbr

The Guardian, « Inside the Iraqi courts sentencing foreign Isis fighters to death », 02/06/2019, <https://www.theguardian.com/world/2019/jun/02/inside-the-iraqi-courts-sentencing-foreign-isis-fighters-to-death>

The Washington Post, Samuel RAMANI, « Why is Russia insisting on bringing home ISIS fighters' children? », 09/04/2019, <https://www.washingtonpost.com/politics/2019/04/09/why-is-russia-insisting-bringing-home-isis-fighters-children/>

The Washington Post, « A path back from the ruins of ISIS », 07/04/2019, <https://www.washingtonpost.com/news/world/wp/2019/04/07/feature/in-russias-dagestan-region-a-path-back-from-the-ruins-of-the-islamic-state/>

Nastoïchtchee Vremia, « Бывший офицер Минобороны РФ получил 19 лет колонии за то, что воевал в "ИГ" » (Un ancien officier du ministère de la Défense de Fédération de Russie a reçu 19 ans de colonie pour avoir combattu au sein de l'EI), 02/04/2019, <https://www.currenttime.tv/a/khisamov-igil-officer-russia-syria/29856402.html>

Gazeta.ru, « Воевал за ИГ*: экс-офицеру Минобороны дали 19 лет » (Il a combattu au sein de l'EI : un ex-officier du ministère de la Défense a reçu 19 ans), 02/04/2019, <https://www.gazeta.ru/social/2019/04/02/12279679.shtml>

Al-Monitor, « Russia's plan for IS returnees no better than that of others », 10/03/2019, <https://www.al-monitor.com/originals/2019/03/russia-syria-iraq-isis-returnees.html#ixzz713c7zgzv>

La Croix, « La Russie prône le retour des enfants du 'califat' », 06/03/2019, <https://www.la-croix.com/Monde/Russie-prone-retour-enfants-califat-2019-03-06-1201006941>

The Guardian, « 'We aren't dangerous': Why Chechnya has welcomed women who joined Isis », 02/03/2019, <https://www.theguardian.com/world/2019/mar/02/we-arent-dangerous-why-chechnya-has-welcomed-women-who-joined-isis>

France 24 (avec AFP), « Russia pioneering return of 'ISIS children' », 18/02/2019, <https://www.france24.com/en/20190218-russia-pioneering-return-isis-children>

24 Heures (avec AFP), « Comment Moscou rapatrie les enfants de djihadistes », 17/02/2019, <https://www.24heures.ch/monde/moscou-rapatrie-enfants-djihadistes/story/17564854>

The Moscow Times, « Putin Shows Rare Soft Spot to Rescue Russia's ISIS Children », 01/02/2019, <https://www.themoscowtimes.com/2019/02/01/putin-shows-rare-soft-spot-to-rescue-russias-isis-children-a64363>

Kommersant, « Три года в Сирии опасности не представляют » (Trois ans en Syrie ne représentent pas un danger), 17/01/2019, <https://www.kommersant.ru/doc/3855925>

Kavkazsky Ouzel, « Загидат Абакарова рассказала о своем задержании в Шереметьево » (Zaguidat ABAKAROVA a raconté son arrestation à l'aéroport de Cheremetievo), 15/11/2018, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/327940/>

Kavkazsky Ouzel, « Власти приостановили практику возвращения россиянок с территории ИГ* » (Les autorités ont suspendu la pratique consistant à rapatrier les femmes russes du territoire de l'EI), 14/11/2018, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/327919/>

BBC Rousskaïa Sloujba, « Россиянка получила пять лет условно за пребывание в ИГ » (Une Russe a reçu cinq ans avec sursis pour avoir séjourné au sein de l'OEI), 17/09/2018, <https://www.bbc.com/russian/news-45549377>

Kavkazsky Ouzel, « Прокурор запросил для Будаïхановой 8 лет тюрьмы » (Le procureur a demandé pour Boudaïkhanova une peine de 8 ans de prison), 14/09/2018, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/325397/>

Rossia Segodnia, « Пресс-конференция Уполномоченного по правам человека в Российской Федерации Татьяны Москальковой » (Conférence de presse de la Médiatrice pour les droits humains en Fédération de Russie Tatiana Moskalkova), 21/08/2018, <http://pressmia.ru/pressclub/20180821/952043028.html>

BBC Rousskaïa Sloujba, « Россиянок и их детей перестали вывозить с бывших территорий ИГ » (Les femmes russes et leurs enfants ne sont plus rapatriés des anciens territoires de l'OEI), 18/07/2018, <https://www.bbc.com/russian/news-44876688>

Le Monde, « La Tchétchénie, carrefour du retour des femmes russophones de l'EI. La république, menée par l'autoritaire Ramzan Kadyrov, rapatrie des familles parties en Syrie et en Irak. », 12/07/2018, https://www.lemonde.fr/international/article/2018/07/12/la-tchetchenie-carrefour-du-retour-des-femmes-russophones-de-l-ei_5330328_3210.html

Foreign Policy, « Russia's World Cup Isn't as Safe as It Looks », 20/06/2018, <https://foreignpolicy.com/2018/06/20/russias-world-cup-isnt-as-safe-as-it-looks/>

The Moscow Times, « Russia's Islamic State Women and Children Should Be Returned Home (Op-ed) », 30/05/2018, <https://www.themoscowtimes.com/2018/05/30/russias-islamic-state-women-and-children-should-be-returned-home-op-ed-a61628>

Kavkazsky Ouzel, « Выходцы с Кавказа в рядах ИГ (ИГИЛ)* » (Les personnes originaires du Caucase dans les rangs de Daech (Organisation de l'Etat islamique en Irak et au Levant)), 21/05/2018, https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/251513/#cont_15

Radio Canada, « Prison à vie pour 19 femmes russes accusées d'avoir rejoint l'EI », 29/04/2018, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1098027/19-femmes-russes-condamnees-prison-vie-etat-islamique-irak>

The New York Times, « A 10-Minute Trial, a Death Sentence: Iraqi Justice for ISIS Suspects », 17/04/2018, <https://www.nytimes.com/2018/04/17/world/middleeast/iraq-isis-trials.html>

Kavkaz.Realii, « МВД: в прошлом году в Дагестане ликвидировали шесть групп боевиков » (Ministère des Affaires intérieures : l'année dernière au Daghestan ont été liquidés six groupes de combattants), 29/03/2018, <https://www.kavkazr.com/a/29132538.html>

Kavkazsky Ouzel, « Защита Муслимат Курбановой сочла приговор чрезмерно суровым » (La défense de Mouslimat Kourbanova a estimé que sa peine était excessivement sévère), 13/03/2018, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/317768/>

Kavkazsky Ouzel, « "Дождь" рассказал о разногласиях между Дагестаном и Чечней из-за судеб бывших жителей ИГ » (« Dojd » a parlé des dissensions entre le Daghestan et la Tchétchénie sur le destin des habitantes anciennement membres de l'OEI), 08/03/2018, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/317563/>

Kavkazskiy Ouzel, « Приговор Абакаровой поднял вопрос доверия к гарантиям властей » (La condamnation d'Abakarova a soulevé la question de la confiance envers les garanties du pouvoir), 16/02/2018, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/316625/>

Foreign Policy, « The Lost Children of ISIS », 02/01/2018, <https://foreignpolicy.com/2018/01/02/the-lost-children-of-isis/>

Rapsi, « Кузнецова и представители Красного Креста обсудили возвращение детей из Сирии » (Kouznetsova et des représentants de la Croix-Rouge ont débattu du retour d'enfants de Syrie), 18/12/2017, http://rapsinews.ru/incident_news/20171218/281363424.html

Rossiïskaïa gazeta, « Путин заявил, что Россия не бросит своих детей в Сирии и Ираке » (Poutine a déclaré que la Russie n'abandonnerait pas ses enfants en Syrie et en Irak), 14/12/2017, <https://rg.ru/2017/12/14/reg-skfo/putin-zaiavil-cto-rossia-ne-brosit-svoih-detej.html>

Kavkazsky Ouzel, « Депутаты приняли закон о пожизненных сроках для вербовщиков террористов » (Les députés ont adopté une loi sur des peines à perpétuité pour les recruteurs des terroristes), 14/12/2017, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/313795/>

Radio Ozodi, « Власти Таджикистана экстрадировали "офицера ИГ" Дениса Хисамова в Россию » (Les autorités du Tadjikistan ont extradé « l'officier de l'EI » Denis Khissamov en Russie), 20/11/2017, <https://rus.ozodi.org/a/28864307.html>

Novaya Gazeta, « Законность — платная услуга » (La légalité est un service payant), 18/11/2017, <https://novayagazeta.ru/articles/2017/11/18/74594-zakonnost-platnaya-usluga>

Kavkazskiy Ouzel, « Соглашение на уголовное преследование стало условием возвращения чеченок из Сирии » (L'acceptation de poursuites pénales est devenue une condition du retour des femmes tchétchènes de Syrie), 14/11/2017, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/312463/>

Le Monde, « Moscou rapatrie des familles de djihadistes russes », 14/11/2017, https://www.lemonde.fr/syrie/article/2017/11/14/moscou-rapatrie-des-familles-de-djihadistes-russes_5214487_1618247.html

Kavkaz.Realii, « Кого вывозит Москва из Сирии в Чечню? » (Qui Moscou ramène-t-il de Syrie en Tchétchénie ?), 11/11/2017, <https://www.kavkazr.com/a/kogo-vyvozit-moskva-iz-sirii-v-chechnyu/28846946.html>

Huffington Post, « Syrie: l'armée reprend la ville de Deir Ezzor à l'État islamique », 02/11/2017, https://www.huffingtonpost.fr/2017/11/02/syrie-larmee-reprend-la-ville-de-deir-ezzor-a-letat-islamique_a_23265147/

Al Jazeera, « How Russia spawned more ISIL fighters than most nations », 01/11/2017, <https://www.aljazeera.com/news/2017/11/1/how-russia-spawned-more-isil-fighters-than-most-nations>

Kavkazskiy Ouzel, « Вернувшимся в Чечню из Сирии женщинам предложено избежать уголовной ответственности » (Il a été proposé aux femmes rentrant de Syrie en Tchétchénie d'éviter la responsabilité pénale), 21/10/2017, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/311411/>

AP, « Syria: Local militants evacuate as Raqqa battle nears end », 14/10/2017, <https://apnews.com/article/3a2b10b3ee1f412d97c0ebd7026f79bc>

Kavkazsky Ouzel, « Прокуратура насчитала почти 800 жителей Чечни в рядах сирийских боевиков » (Le parquet a comptabilisé presque 800 habitants de Tchétchénie dans les rangs des combattants syriens), 23/09/2017, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/310015/>

AP, « Iraq PM: Half of IS families detained near Mosul are Turkish », 16/09/2017, <https://apnews.com/article/e15b0221b00b419fbba4f1f3a15d9d3f>

Newsweek, « In First, ISIS Member From Russia Sentenced to Death by Hanging in Iraq », 13/09/2017, <https://www.newsweek.com/first-isis-member-russia-sentenced-death-hanging-iraq-664078>

Zawya, « Iraq holding 1,400 foreign wives, children of suspected ISIS fighters », 10/09/2017, https://www.zawya.com/mena/en/economy/story/Iraq_holding_1400_foreign_wives_children_of_suspected_ISIS_fighters-ZAWYA20170911040004/

Novaïa Gazeta, « Бунт. 'Я была очевидцем события, прецедентов которому современная Чечня не знает' » (Rébellion. "J'ai été témoin d'événements desquels la Tchétchénie contemporaine ne connaît pas de précédents"), 07/08/2017, <https://novayagazeta.ru/articles/2017/08/07/73354-bunt>

Kavkazsky Ouzel, « Более 50 женщин вышли на шествие в Грозном » (Plus de 50 femmes sont sorties manifester à Grozny), 13/08/2017 (2), <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/307655/>

Kavkazsky Ouzel, « Жители Чечни сочли прецедентом возвращение ребенка из Сирии » (Les Tchétchènes ont considéré le retour d'un enfant de Syrie comme un précédent), 13/08/2017 (1), <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/307649/>

Kavkazsky Ouzel, « Установлена личность найденной в Ираке чеченской девочки » (L'identité de la petite fille tchétchène trouvée en Irak a été établie), 02/08/2017, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/307063/>

Kavkazsky Ouzel, « Кадыров сообщил о возвращении в Россию вывезенного в Сирию ребенка » (Kadyrov a annoncé le retour en Russie d'un enfant qui avait été emmené en Syrie), 02/08/2017, (1) <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/307095/>

Kavkazsky Ouzel, « Силовики СКФО предотвратили выезд за границу 190 потенциальных боевиков » (Les forces de l'ordre du district fédéral du Caucase du Nord ont empêché 190 combattants potentiels de quitter le pays), 28/07/2017, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/306825/>

Argoumenty i Fakty Stavropol, « “Там нет религии, нас просто используют”. Истории людей, завербованных ИГИЛ » (« Il n'y a pas de religion là-bas, on nous utilise juste ». Histoires de personnes recrutées par l'EIL), 26/04/2017, https://stav.aif.ru/society/person/tam_net_religii_nas_prosto_ispolzuyut_istorii_lyudey_zaverbovannyh_igil

Kavkazsky Ouzel, « МВД уточнило число подозреваемых в причастности к ИГ жителей Ингушетии » (Le ministère de l'Intérieur a précisé le nombre d'habitants d'Ingouchie soupçonnés d'appartenir à l'EI), 30/01/2017, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/296811/>

Kavkazsky Ouzel, « Житель Ставрополя осужден на 15 лет за обучение в тренировочном лагере ИГ » (Un habitant de Stavropol est condamné à 15 ans pour avoir suivi une formation dans un camp d'entraînement de l'Etat islamique), 26/10/2016, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/291520/>

Grozny Inform, « Жителя Чечни осудили за участие в НВФ на территории Сирии » (Un habitant de Tchétchénie a été condamné pour sa participation à une formation armée illégale sur le territoire de la Syrie), 02/09/2016, <https://grozny-inform.ru/news/crime/76503/>

Kavkazskiy Ouzel, « Житель Чечни осужден за участие в боях на территории Сирии » (Un habitant de Tchétchénie est condamné pour sa participation aux combats sur le territoire de la Syrie), 02/09/2020, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/288621/>

Meduza, « Россияне против россиян в Сирии. Что известно о выходцах из России, воюющих на Ближнем Востоке » (Russes contre Russes en Syrie. Que sait-on des personnes originaires de Russie combattant au Moyen-Orient), 28/03/2016, <https://meduza.io/feature/2016/03/28/rossiyane-protiv-rossiyan-v-sirii>

Sloujba Novosteï Tsentralnoï Azii (Service d'information de l'Asie centrale), « Против вернувшихся из Сирии боевиков возбуждены уголовные дела » (Des affaires pénales ont été ouvertes contre les combattants revenant de Syrie), 25/12/2015, <https://www.centralasian.org/a/27448725.html>

Kavkazsky Ouzel, « Эксперты поставили под сомнение сведения о трехкратном росте числа боевиков из России в ИГ » (Les experts ont mis en doute l'information sur le triplement du nombre de combattants de Russie au sein de l'EI), 12/12/2015, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/274190/>

RFI, « За год в России осудили более 150 вернувшихся из Сирии боевиков » (Depuis un an, 150 combattants de retour de Syrie ont été condamnés en Russie), 02/12/2015, <https://www.rfi.fr/ru/rossiya/20151202-za-god-v-rossii-osudili-bolee-150-vernushikhsya-iz-sirii-boevikov>

Kavkazsky Ouzel, « Кадыров сообщил о почти 500 примкнувших к ИГ чеченцах » (Kadyrov a parlé de presque 500 Tchétchènes s'étant affiliés à l'EI), 22/11/2015, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/272947/>

Kavkazky Ouzel, « Житель Дагестана осужден за участие в боевых действиях в Сирии » (Un habitant du Daghestan est condamné pour avoir participé aux combats en Syrie), 17/06/2015, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/264099/>

Radio Free Europe/Radio Liberty, « Court Jails Russian For Fighting With Caucasus Emirate, Islamic State In Syria », 27/02/2015, <https://www.rferl.org/a/russian-national-syria-islamic-state-fighting/26873130.html>

Kavkazskii Ouzel, « Житель Грозного Саид Мажаев отпущен на свободу после пересмотра его дела » (L'habitant de Grozny Said Majaiev a été libéré après l'examen de son affaire), 21/02/2015, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/257653/>

Argoumenty i Fakty, « Чужая война. Кавказская молодежь пополняет ряды ИГИЛ » (La guerre des autres. La jeunesse caucasienne emplissent les rangs de l'EIL), 18/02/2015, <https://stav.aif.ru/society/person/1452622>

Kavkazsky Ouzel, « УФСБ сообщило о гибели в Сирии девяти уроженцев Кабардино-Балкарии » (La Direction du FSB a annoncé la mort en Syrie de neuf hommes originaires de Kabardino-Balkarie), 10/02/2015, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/257060/> [2]

Kavkazsky Ouzel, « Житель Дагестана подозревается в участии в войне на территории Сирии » (Un habitant du Daghestan est soupçonné de participation à la guerre sur le territoire syrien), 10/02/2015, <https://www.kavkaz-uzel.eu/articles/257030/> [1]

TASS, « Верховный суд признал ИГ и "Джебхат ан-Нусра" террористическими организациями » (La Cour suprême a reconnu l'EI et le Front al-Nosra comme organisations terroristes), 29/12/2014, <https://tass.ru/politika/1677833>

Radio Europe/Radio Liberty, « Kabardino-Balkaria Man Gets Four Years For Fighting In Syria », 26/11/2014, <https://www.rferl.org/a/kabardino-balkaria-jailed-for-fighting-in-syria/26712115.html>

Kommersant, « Хасавюртовский финансист нашелся в Боснии » (Le financier de Khassaviourt a été trouvé en Bosnie), 13/08/2014, <https://www.kommersant.ru/doc/2543957>

L'Express, « La bataille de Mossoul, fief de Daech en Irak, libérée par les forces de Bagdad », s.d., https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/la-bataille-de-mossoul-fief-de-daech-en-irak_1841554.html